

# 5

## COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE RÉMY COINTREAU AU 31 MARS 2023

- 
- |     |  |     |  |
|-----|--|-----|--|
| 5.1 | COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ                 | 5.4 | VARIATION DES CAPITAUX<br>PROPRES CONSOLIDÉS |
| 5.2 | ÉTAT CONSOLIDÉ<br>DU RÉSULTAT GLOBAL         | 5.5 | TABLEAU DES FLUX<br>DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉE |
| 5.3 | ÉTAT CONSOLIDÉ<br>DE LA SITUATION FINANCIÈRE | 5.6 | NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS<br>CONSOLIDÉS     |

## 5.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En M€	Notes	2023	2022
<b>Chiffre d'affaires</b>	15	<b>1 548,5</b>	<b>1 312,9</b>
Coût des ventes		(444,7)	(411,8)
<b>Marge brute</b>		<b>1 103,8</b>	<b>901,1</b>
Frais commerciaux et administratifs	16	(674,2)	(566,7)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	15	<b>429,6</b>	<b>334,4</b>
Autres produits et charges non courants	18	(3,1)	(14,1)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>426,5</b>	<b>320,3</b>
Coût de l'endettement financier net		(11,7)	(10,4)
Autres produits et charges financiers		(5,9)	(2,8)
<b>Résultat financier</b>	19	<b>(17,6)</b>	<b>(13,2)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>408,9</b>	<b>307,1</b>
Impôts sur les bénéfices	20	(116,3)	(95,6)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	5	0,9	0,8
<b>Résultat net</b>		<b>293,5</b>	<b>212,3</b>
Intérêts ne donnant pas le contrôle		0,3	0,2
<b>Résultat net - part du Groupe</b>		<b>293,8</b>	<b>212,5</b>
<b>Résultat net part du Groupe par action</b>			
de base		5,79	4,21
dilué		5,70	4,11
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul</b>			
de base	10.2	50 720 336	50 439 010
dilué	10.2	51 601 087	51 727 100

## 5.2 ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>En M€</i>	<b>2023</b>	2022
<b>Résultat net de la période</b>	<b>293,5</b>	<b>212,3</b>
Variation de valeur des instruments de couverture	22,4	(8,8)
Écart actuariel sur engagements de retraite	5,5	2,3
Titres valorisés à la juste valeur par résultat global	(5,9)	(4,3)
Effet d'impôt associé	(7,0)	1,0
Variation des écarts de conversion	(2,0)	9,7
<b>Résultat global enregistré en capitaux propres</b>	<b>13,0</b>	<b>(0,2)</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE</b>	<b>306,5</b>	<b>212,1</b>
Dont :		
part attribuable aux propriétaires de la société mère	306,8	211,8
part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,3)	0,2

## 5.3 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En M€	Notes	2023	2022
Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	2	506,4	511,9
Droit d'utilisation IFRS 16	3	36,6	23,4
Immobilisations corporelles	4	412,5	368,9
Part dans les entreprises associées	5	1,5	1,7
Autres actifs financiers	6	16,3	36,1
Impôts différés	20	31,2	40,4
<b>Actifs non courants</b>		<b>1 004,4</b>	<b>982,5</b>
Stocks	7	1 815,8	1 615,5
Clients et autres créances d'exploitation	8	268,7	253,6
Créances d'impôt sur les résultats	20	5,3	6,9
Instruments financiers dérivés	14	19,0	3,8
Trésorerie et équivalents	9	73,7	116,3
<b>Actifs courants</b>		<b>2 182,5</b>	<b>1 996,0</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>3 187,0</b>	<b>2 978,6</b>
Capital social		81,3	81,8
Prime d'émission		773,6	857,4
Actions auto-détenues		50,9	58,7
Réserves consolidées et résultat de la période		920,7	748,4
Écarts de conversion		29,8	31,8
<b>Capitaux propres – part attribuable aux propriétaires de la société mère</b>		<b>1 754,4</b>	<b>1 660,7</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		0,7	1,0
<b>Capitaux propres</b>	<b>10</b>	<b>1 755,1</b>	<b>1 661,8</b>
Dette financière à long terme	11	325,1	363,9
Provisions pour avantages au personnel	23	19,0	26,4
Provisions pour risques et charges à long terme	12	1,1	3,3
Impôts différés	20	51,3	56,0
<b>Passifs non courants</b>		<b>396,5</b>	<b>449,6</b>
Dette financière à court terme et intérêts courus	11	285,3	105,7
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	717,5	683,3
Dettes d'impôt sur les résultats	20	23,0	46,6
Provisions pour risques et charges à court terme	12	4,0	17,9
Instruments financiers dérivés	14	5,5	13,7
<b>Passifs courants</b>		<b>1 035,3</b>	<b>867,2</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>3 187,0</b>	<b>2 978,6</b>

## 5.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En M€	Capital et primes	Actions auto-détenues	Réserves et résultat consolidé	Écarts de conversion	Résultat enregistré en capitaux propres	Part attribuable aux :		Total capitaux propres
						propriétaires de la société mère	participations ne donnant pas le contrôle	
<b>Au 31 mars 2021</b>	<b>915,6</b>	<b>(25,1)</b>	<b>651,0</b>	<b>22,6</b>	<b>(15,7)</b>	<b>1 548,4</b>	<b>0,8</b>	<b>1 549,2</b>
Résultat net	-	-	212,5	-	-	212,5	(0,2)	212,3
Autres éléments du résultat global	-	-	-	9,2	(9,9)	(0,6)	0,4	(0,2)
Charge liée aux paiements en actions	-	-	8,3	-	-	8,3	-	8,3
Opérations sur actions auto-détenues	-	(171,8)	-	-	-	(171,8)	-	(171,8)
Réduction de capital	(130,4)	130,4	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	(93,7)	-	-	(93,7)	-	(93,7)
Augmentation de capital	3,1	-	-	-	-	3,1	-	3,1
Conversion OCEANE (note 11)	150,9	7,8	(4,0)	-	-	154,6	-	154,6
<b>Au 31 mars 2022</b>	<b>939,3</b>	<b>(58,7)</b>	<b>774,0</b>	<b>31,8</b>	<b>(25,6)</b>	<b>1 660,7</b>	<b>1,0</b>	<b>1 661,8</b>
Résultat net	-	-	293,8	-	-	293,8	(0,3)	293,5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(2,0)	15,0	13,0	-	13,0
Charge liée aux paiements en actions	-	-	10,1	-	-	10,1	-	10,1
Opérations sur actions auto-détenues	-	(156,8)	(4,8)	-	-	(161,6)	-	(161,6)
Réduction de capital	(164,5)	164,5	-	-	-	-	-	-
Dividendes	34,7	-	(145,7)	-	-	(111,0)	-	(111,0)
Augmentation de capital	1,8	-	-	-	-	1,8	-	1,8
Conversion OCEANE (note 11)	43,6	-	(0,7)	-	-	42,9	-	42,9
Autres mouvements	-	-	4,6	-	-	4,6	-	4,6
<b>AU 31 MARS 2023</b>	<b>854,9</b>	<b>(50,9)</b>	<b>931,2</b>	<b>29,8</b>	<b>(10,5)</b>	<b>1 754,4</b>	<b>0,7</b>	<b>1 755,1</b>

## 5.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

En M€	Notes	2023	2022
Résultat opérationnel courant		429,6	334,4
Réintégration des charges d'amortissement		41,0	40,0
Réintégration de la charge sur paiement en actions		10,1	8,3
Dividendes reçus des entreprises associées	5	0,9	0,7
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>481,6</b>	<b>383,4</b>
Variation des stocks		(202,8)	(118,0)
Variation des créances clients		(16,7)	(38,5)
Variation des dettes fournisseurs		37,3	61,6
Variation des autres créances et dettes d'exploitation		(12,5)	(45,4)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>(194,6)</b>	<b>(140,4)</b>
<b>Flux nets de trésorerie sur éléments opérationnels</b>		<b>287,0</b>	<b>243,1</b>
Flux nets sur autres produits et charges non courants		(9,2)	(0)
Flux nets sur résultat financier		(13,3)	(8,7)
Flux nets sur impôts		(140,4)	(89,6)
<b>Autres flux d'exploitation</b>		<b>(162,8)</b>	<b>(98,3)</b>
<b>Flux nets de trésorerie d'exploitation</b>		<b>124,1</b>	<b>144,8</b>
Décaissements sur investissements opérationnels	2/4	(75,6)	(54,5)
Encaissements (décaissements) sur autres actifs financiers		16,3	(11,3)
<b>Flux nets de trésorerie sur investissements</b>		<b>(59,3)</b>	<b>(65,7)</b>
Augmentation de capital		1,8	3,1
Actions autodétenues	10	(161,6)	(171,8)
Augmentation de la dette financière		172,6	114,4
Remboursement de la dette financière		(9,0)	(27,1)
Dividende versé en numéraire		(111,0)	(93,7)
<b>Flux nets de financement</b>		<b>(107,2)</b>	<b>(175,1)</b>
Écarts de conversion sur la trésorerie et équivalents		(0,2)	11,4
<b>Variation de la trésorerie et équivalents</b>		<b>(42,6)</b>	<b>(84,7)</b>
<b>Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>9</b>	<b>116,3</b>	<b>201,0</b>
<b>Trésorerie et équivalents à la clôture de l'exercice</b>	<b>9</b>	<b>73,7</b>	<b>116,3</b>

## 5.6 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	INFORMATION SECTORIELLE
ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE EFFECTIFS
DROITS D'UTILISATION IFRS 16	AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	RÉSULTAT FINANCIER
PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
AUTRES ACTIFS FINANCIERS	RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS
STOCKS	VARIATION DU BESOIN EN FOND DE ROULEMENT
CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES D'EXPLOITATION	RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	ENGAGEMENTS HORS BILAN, ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS
CAPITAUX PROPRES	PARTIES LIÉES
DETTE FINANCIÈRE	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE
FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES
INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHÉ	

## Introduction

Rémy Cointreau est une société anonyme à conseil d'administration soumise à la législation française et notamment aux dispositions du Code de commerce. L'action Rémy Cointreau est cotée sur Euronext Paris.

Les états financiers consolidés présentés ci-après ont été arrêtés par le conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juin 2023. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 20 juillet 2023.

## NOTE 1 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'exercice de référence de Rémy Cointreau est du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars. Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union européenne au 31 mars 2023.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 mars 2023 sont conformes au référentiel IFRS adopté par l'Union européenne. Ces principes comptables sont consultables sur le site internet de la Commission européenne :

[www.eur-lex.europa.eu](http://www.eur-lex.europa.eu)

### Évolution du référentiel comptable par rapport à l'exercice précédent

Les principes et méthodes comptables appliqués pour l'établissement des comptes sont identiques à ceux appliqués dans les états financiers consolidés annuels au 31 mars 2022 à l'exception des évolutions normatives obligatoires au 1<sup>er</sup> avril 2022.

L'IFRIC a publié en avril 2021 une décision relative à IAS 38 « Immobilisations incorporelles » portant sur la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel mis à disposition dans le « cloud » dans le cadre d'un contrat « Software as a service » (dit SaaS). L'application de cette décision n'a pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe au 31 mars 2023.

### NOTE 1.1 IMPACT DU CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN

Au cours du mois de février 2022, le conflit entre la Russie et l'Ukraine a évolué dramatiquement vers une situation de guerre. Le groupe Rémy Cointreau réalisait environ 1% de son chiffre d'affaires en Russie et en Ukraine et n'y détenait aucun actif. Toutes les activités ont été suspendues et les dernières expéditions vers la Russie ont eu lieu en janvier 2022.

### NOTE 1.2 IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'exposition actuelle du groupe Rémy Cointreau aux conséquences du changement climatique est limitée et l'impact sur les états financiers de l'exercice est principalement lié aux dépenses engagées pour la mise en œuvre de stratégie environnementale du groupe. Les activités et les résultats du groupe peuvent être impactés à court, moyen et long terme par la disponibilité et la hausse du prix des matières premières, des coûts de production et de transport. Ces effets potentiels ne sont pas chiffrables à ce stade mais sont intégrés globalement à travers une approche prudente des prévisions retenues dans le cadre des tests de valorisation des actifs incorporels.

### NOTE 1.3 RECOURS À DES ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers selon le cadre conceptuel des normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers et dont la révision ultérieure pourrait affecter les résultats futurs. Ceci est particulièrement le cas sur les sujets ci-dessous.

#### Tests de dépréciation des actifs

Le groupe utilise fréquemment des calculs de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou des valeurs de marché pour des actifs comparables dans le cadre des tests de dépréciation menés sur la valeur comptable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie quand les normes ou les circonstances le rendent nécessaire. Les paramètres qui sous-tendent ces calculs doivent faire l'objet d'hypothèses dont l'évolution future peut conduire à revoir significativement les valorisations ultérieures.

#### Provisions pour risques et charges

La comptabilisation des provisions, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.



### Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La valorisation de ces engagements est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative.

### Instruments financiers dérivés

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

## NOTE 1.4 MÉTHODES DE CONSOLIDATION

La société Rémy Cointreau est l'entreprise consolidante.

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de Rémy Cointreau sont consolidés par intégration globale. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Par conséquent, l'investisseur contrôle une entité émettrice si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- il détient le pouvoir sur l'entité émettrice ;
- il est exposé ou a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice (entités *ad hoc*, voir également la note 1.9) ;
- il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les participations dans les entreprises sur lesquelles le groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée exister, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas, lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles en vigueur dans chacun des pays concernés, sont retraités préalablement à leur consolidation pour assurer leur homogénéité avec les principes comptables du groupe.

Toutes les transactions d'importance significative entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes au groupe sont éliminées.

## NOTE 1.5 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

Les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont présentés en euro qui est la devise fonctionnelle de la société Rémy Cointreau SA.

Les bilans des filiales dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les comptes de résultat et les flux de trésorerie sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont enregistrés dans les capitaux propres au poste « Écarts de conversion » jusqu'à la vente ou à la liquidation des filiales concernées.

## NOTE 1.6 OPÉRATIONS EN DEVICES

Au niveau de chaque entité, les transactions libellées dans une autre devise que la devise fonctionnelle sont enregistrées dans la devise fonctionnelle au taux de change prévalant à la date de transaction. À chaque clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont réévalués au taux de clôture de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont portés en résultat opérationnel ou en résultat financier selon la nature des transactions sous-jacentes.

Par exception, les écarts de réévaluation relatifs aux transactions qualifiées de couverture d'investissement net sont enregistrés en capitaux propres au poste « Écarts de conversion ».

En règle générale, les filiales de distribution facturent leurs clients dans la devise fonctionnelle du client et achètent aux filiales de production dans leur devise fonctionnelle (et non celle de l'entité de production). Les filiales de production sont très majoritairement situées dans la zone euro tandis que l'euro représente moins de 15% de la facturation du groupe. À ce titre, les filiales de production et certaines filiales de distribution sont fortement exposées aux effets des variations des cours des devises étrangères.

Le groupe gère ce risque, ainsi que les risques similaires liés au financement de ses filiales « non-euro », de manière centralisée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés dont la comptabilisation relève de la norme IFRS 9. L'horizon de couverture est de l'ordre de 18 mois glissants. Ainsi à chaque clôture, le groupe peut détenir un portefeuille d'instruments destinés à couvrir les flux des exercices suivants. Au cours de l'exercice, les instruments détenus à l'ouverture viennent à échéance.

Les effets de la réévaluation des instruments financiers dérivés de change en portefeuille à chaque clôture sont comptabilisés, selon la norme IFRS 9, principalement en capitaux propres (OCI). Ces réévaluations, dépendant du taux de clôture pour chaque devise objet de la couverture, ne préjugent pas du résultat qui sera effectivement dégagé lors de l'échéance des instruments.

Le résultat effectivement dégagé par le dénouement des instruments financiers affectés aux flux de l'exercice est enregistré en marge brute ou en résultat financier selon la nature des flux couverts (commerciaux ou financiers).

**NOTE 1.7 REGROUPEMENT D'ENTREPRISE ET ÉCARTS D'ACQUISITION**

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des entreprises et l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition.

Conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ces tests, les écarts d'acquisition sont ventilés par unités génératrices de trésorerie.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés dans le résultat de la période au cours de laquelle les coûts sont engagés et les services reçus. Ces frais sont classés au poste « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat consolidé et au sein des flux nets de trésorerie sur investissements du tableau des flux de trésorerie consolidée.

**NOTE 1.8 DÉFINITION DE CERTAINS INDICATEURS****A) Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires inclut les ventes de gros et de détail des produits finis correspondant principalement aux marques de vins et spiritueux commercialisées par le groupe.

Ces ventes sont comptabilisées sur la base du transfert de contrôle au client qui est généralement la date d'expédition.

Les montants enregistrés sont hors droits et taxes et nets des provisions constituées au titre de remises, rabais ristournes et de différentes formes de coopération commerciale lorsqu'elles s'analysent comme une réduction du prix final payé par le client en contrepartie de la marchandise vendue.

**B) Résultat opérationnel courant, résultat opérationnel, résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession**

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des éléments relatifs aux activités du groupe à l'exception :

- du résultat opérationnel des activités qui ont été déconsolidées ou cédées au cours de l'exercice, ou dont la cession fait l'objet de plans confirmés validés par le conseil d'administration. Le résultat opérationnel correspondant est reclassé dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession » avec les autres éléments de résultat relatifs à ces activités ;
- des éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres éléments d'actif

immobilisé enregistrées à la suite des tests de valeur (voir note 2), des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession.

**C) Résultat brut d'exploitation (EBITDA)**

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : résultat opérationnel courant + réintégration de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles de la période + réintégration de la charge liée aux plans d'options et assimilés + dividendes versés pendant la période par les entreprises associées.

**D) Endettement net**

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : dette financière à long terme + dette financière à court terme et intérêts courus – trésorerie et équivalents. L'endettement comprend la dette de loyers IFRS 16 et les dettes liées aux engagements d'achat de titres de minoritaires.

**NOTE 1.9 CONSOLIDATION DES COOPÉRATIVES**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2003, le groupe Rémy Cointreau consolide en intégration globale, en tant qu'entité *ad hoc*, la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC), pour le périmètre des opérations relatives à Rémy Cointreau.

Cette consolidation se traduit par la prise en compte dans le bilan consolidé des stocks que l'AFC détient en vue de les livrer à Rémy Cointreau. Ces stocks comprennent les stocks détenus chez les bouilleurs de crus dans le cadre de contrats pluriannuels d'approvisionnement. Les contreparties de ces stocks sont des dettes financières et fournisseurs. Les frais financiers qui en résultent sont également inclus dans le coût de l'endettement financier du groupe Rémy Cointreau.

**NOTE 1.10 ENGAGEMENTS D'ACHAT DE TITRES DE MINORITAIRES**

Les actionnaires minoritaires de certaines filiales consolidées par intégration globale bénéficient de promesses d'achat de leurs titres, octroyées par le groupe. Certains contrats, du fait de leurs clauses, rentrent dans le champ de la norme IFRS 2.

La comptabilisation de ces contrats conduit dans tous les cas à comptabiliser une dette représentant la valeur de l'engagement à la date de clôture. Ces dettes sont classées en dettes financières et les intérêts minoritaires correspondant sont annulés.

## NOTE 2 ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

À l'exception des licences de logiciels, la rubrique « Marques et autres immobilisations incorporelles » comprend essentiellement la valeur des incorporels identifiés lors des acquisitions opérées par le groupe : écarts d'acquisition résiduels (*goodwill*) et marques.

Pour certaines marques détenues par le groupe, la valeur inscrite au bilan provient d'acquisition d'intérêts minoritaires ou d'entreprises postérieurement à la création ou à l'entrée de la marque dans le périmètre. Ainsi, le montant enregistré au bilan ne représente que partiellement la valeur de la marque.

Les valeurs inscrites au poste « Marques » au bilan du groupe Rémy Cointreau ne font pas l'objet d'amortissement puisqu'elles sont protégées juridiquement, qu'elles permettent de générer des résultats supérieurs à ceux de produits identiques sans marque et qu'elles ont une durée de vie non limitée dans le temps.

Dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum à chaque clôture annuelle, le groupe pratique des tests de valeur de ses marques. Ces tests, décrits ci-dessous, concernent également les écarts d'acquisition.

Les dépenses occasionnées par la création de nouvelles marques ou le développement de marques existantes et tous les frais relatifs au dépôt et à la protection juridique des marques sont systématiquement pris en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus.

Conformément à IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de publicité et de promotion sont comptabilisés en charge au cours de la période où ils sont encourus.

Le groupe Rémy Cointreau n'immobilise aucun frais d'étude et de développement.

Pour les autres immobilisations incorporelles, les durées d'amortissement sont de 3 à 7 ans.

### Tests de dépréciation

Dans le cadre des tests de dépréciation menés sur la valeur comptable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie, quand les normes ou les circonstances le rendent nécessaire, le groupe utilise fréquemment des calculs de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou des valeurs de marché pour des actifs comparables. Les paramètres qui sous-tendent ces calculs doivent faire l'objet d'hypothèses dont l'évolution future peut conduire à revoir significativement les valorisations ultérieures.

La valeur d'utilité des actifs est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et systématiquement à chaque clôture annuelle pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Lorsque le test de valeur révèle que la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable et que cette perte de valeur est jugée durable, une dépréciation est constatée en compte de résultat.

Lors de ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT). Pour le groupe Rémy Cointreau, la structure des UGT est fondée sur le portefeuille de marques. Chaque marque ou groupe de marques correspond à une UGT dès lors que chacune de ces marques génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres marques ou groupes de marques.

Les tests de valeur consistent à rapprocher la valeur comptable des actifs ou groupe d'actifs de leur valeur actuelle, celle-ci s'entendant comme la plus élevée de la valeur d'usage ou de la valeur vénale diminuée des coûts de sortie éventuels.

La méthode principale pour estimer la valeur d'usage est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (hors frais financiers) générés par l'utilisation de chaque marque, actif ou groupe d'actifs. Les flux de trésorerie sont estimés sur la base de plans à moyen terme dont la durée est adaptée aux caractéristiques propres à chaque activité. Ainsi, la durée est de 5 ans pour les marques sans processus de vieillissement et de 12 ans pour les marques avec processus de vieillissement ou les marques récemment acquises qui sont l'objet de plans de développement à long terme. La valeur terminale est déterminée par application d'un taux de croissance à l'infini. Les taux d'actualisation sont différenciés et intègrent une prime de risque propre à chaque activité.

Lorsque des transactions récentes ont eu lieu sur des actifs similaires, les multiples constatés sont utilisés pour déterminer leur valeur vénale.

En ce qui concerne les entités opérationnelles pour lesquelles une décision de cession est prise par le groupe, la valeur comptable des actifs concernés est ramenée à leur valeur de marché estimée nette des coûts de cession, si cette dernière est inférieure. Dans le cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite, à la date de clôture, de leur issue.

En M€	Écarts d'acquisition	Marques	Droits de distribution	Autres	Total
<b>Valeur brute au 31 mars 2022</b>	<b>53,3</b>	<b>517,1</b>	<b>3,9</b>	<b>61,7</b>	<b>636,0</b>
Acquisitions	-	-	-	9,0	9,0
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,9)	(0,9)
Autres mouvements	-	-	-	0,0	0,0
Écarts de conversion	(0,2)	(0,1)	0,1	(0,2)	(0,4)
<b>Valeur brute au 31 mars 2023</b>	<b>53,1</b>	<b>517,1</b>	<b>4,0</b>	<b>69,6</b>	<b>643,8</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2022</b>	<b>21,4</b>	<b>61,2</b>	<b>3,9</b>	<b>37,6</b>	<b>124,0</b>
Dotations	7,5	0,0	-	5,8	13,4
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,4)	(0,4)
Écarts de conversion	0,1	0,2	0,1	(0,1)	0,3
<b>Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2023</b>	<b>29,1</b>	<b>61,4</b>	<b>4,0</b>	<b>42,9</b>	<b>137,4</b>
<b>Valeur nette au 31 mars 2022</b>	<b>31,9</b>	<b>455,9</b>	<b>0,0</b>	<b>24,1</b>	<b>511,9</b>
<b>Valeur nette au 31 mars 2023</b>	<b>24,0</b>	<b>455,6</b>	<b>0,0</b>	<b>26,7</b>	<b>506,4</b>

Dépréciation de l'écart d'acquisition en solde : Westland 26,5 M€, Mount Gay 2,1 M€ et Domaine des Hautes Glaces 0,5 M€.

Dépréciation des Marques : Metaxa 45,0 M€, Mount Gay 8,2 M€, autres marques secondaires 8,2 M€.

La rubrique « Autres » comprend principalement les logiciels acquis et développés en interne.

Le poste « Écarts d'acquisition », d'une valeur nette de 24,0 millions d'euros au 31 mars 2023, comprend les écarts dégagés lors des acquisitions de Bruichladdich Distillery Company Ltd (septembre 2012), Domaines des Hautes Glaces (janvier 2017), The Westland Distillery Company (janvier 2017), Brillet (avril 2020) et Telmont (octobre 2020).

Le poste « Marques », d'une valeur nette de 455,6 millions d'euros au 31 mars 2023, comprend :

L'écart d'acquisition relatif à Westland a fait l'objet d'une dépréciation totale de sa valeur résiduelle pour 7,5 millions d'euros. Cette charge de dépréciation résulte de l'application des normes comptables en la matière (voir ci-dessous). Le groupe continue d'investir derrière cette marque pleinement représentative des valeurs du groupe : « un terroir, des hommes et du temps ».

En M€	Valeur nette comptable	
Marques « historiques » : Rémy Martin et Cointreau	281,8	Ces valeurs proviennent de la comptabilisation de rachats d'intérêts minoritaire et ne représentent donc pas une valorisation exhaustive de ces marques.
Marques acquises d'importance significative : Metaxa, Bruichladdich, Westland, Brillet, Telmont.	170,7	Metaxa marque acquise en 2000 Bruichladdich (incluant Port Charlotte et Octomore), marques acquises en 2012 Westland marque acquise en 2017 Brillet et Telmont marques acquises en 2020
Autres marques acquises d'importance secondaire	3,2	
<b>TOTAL</b>	<b>455,6</b>	

**Test de dépréciation des marques et autres immobilisations incorporelles**

Conformément à la norme IAS 36, les écarts d'acquisition et les marques qui sont rattachés ou font partie de différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) font l'objet de tests de valorisation annuels en vue de rapprocher leur valeur nette comptable de leur valeur actuelle.

La synthèse des tests réalisés au 31 mars 2023 est la suivante :

UGT	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance à l'infini	Résultat du test	Sensibilité Taux d'actualisation +100 points de base	Sensibilité Taux de croissance à l'infini -100 points de base
Rémy Martin	7,5%	1,6%	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation
Cointreau	7,5%	1,6%	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation
Metaxa	8,9%	1,8%	Pas de dépréciation	Dépréciation de 11,0 M€	Pas de dépréciation
Bruichladdich	10,3%	2,0%	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation
Westland	9,6%	2,1%	Dépréciation de l'écart d'acquisition de 7,5 millions d'euros	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation
Brillet	11,3%	1,6%	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation
Telmont	8,0%	1,9%	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation	Pas de dépréciation

### NOTE 3 DROITS D'UTILISATION IFRS 16

La norme IFRS 16 « Contrat de locations », est d'application obligatoire pour tout exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Rémy Cointreau avait décidé d'appliquer cette norme par anticipation à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018. La méthode de transition retenue a été la méthode « rétrospective simplifiée » et les mesures simplifiées prévues par la norme ont été mises en œuvre (exclusion des contrats de moins d'un an et exclusion des contrats portant sur des actifs de faible valeur).

Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux marginal d'endettement de chaque entité en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2018 pour tous les contrats en cours à cette date. Pour les nouveaux contrats de location, le taux en vigueur à la date de début du bail est utilisé. Les taux d'actualisation sont compris entre 1% et 6,5% et sont calculés selon le profil de risque de l'entité et la maturité du contrat retraité. Ils intègrent une composante liée au risque pays.

Les retraitements concernent des contrats de locations simples, principalement de bureaux et d'entrepôts. La durée retenue dans la valorisation de ces engagements de loyers s'étend jusqu'en septembre 2034 et correspond à la durée contractuelle, potentiellement étendue si le groupe envisage d'exercer une option de renouvellement.

En application de la norme IFRS 16, les contrats de location sont reconnus en tant que droit d'utilisation des actifs sous-jacents par contrepartie d'une dette représentant la valeur actuelle des loyers futurs. Le droit d'utilisation fait l'objet d'un amortissement tandis que la dette diminue à hauteur des loyers payés au cours de l'exercice. Une charge financière enregistre l'effet de la désactualisation de la dette.

#### NOTE 3.1 ANALYSE DE LA VARIATION

En M€	Valeur brute	Amortissements	Total
<b>Au 31 mars 2022</b>	<b>51,0</b>	<b>(27,6)</b>	<b>23,4</b>
Nouveaux contrats de location	23,3	-	23,3
Fin de contrats	(8,2)	8,2	-
Amortissements	-	(9,3)	(9,3)
Écarts de conversion	(1,2)	0,4	(0,8)
<b>Au 31 mars 2023</b>	<b>64,9</b>	<b>(28,3)</b>	<b>36,6</b>

La charge de loyer relative aux contrats exclus d'IFRS 16 n'est pas significative.

La forte augmentation des droits d'utilisation de l'exercice est notamment liée à la signature d'un nouveau bail de bureaux aux États-Unis.

#### NOTE 3.2 DÉTAIL PAR CLASSE D'ACTIF

En M€	Valeur nette comptable		Charge d'amortissement	
	2023	2022	2023	2022
Bureaux	32,2	20,9	(7,3)	(7,7)
Entrepôts et sites de production	1,0	1,7	(0,8)	(0,9)
Autres	3,4	0,9	(1,2)	(0,5)
<b>TOTAL</b>	<b>36,6</b>	<b>23,4</b>	<b>(9,3)</b>	<b>(9,0)</b>

## NOTE 4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

**Valeur brute**

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les valeurs brutes des immobilisations corporelles correspondent à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

La valeur des immobilisations n'incorpore aucun frais d'emprunt.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

**Amortissement**

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Le groupe Rémy Cointreau détient essentiellement des immobilisations destinées à la production qui, étant utilisées jusqu'à la fin de leur vie, n'ont aucune valeur résiduelle significative.

Les durées d'amortissement sont fondées sur les durées d'utilité estimées des différentes catégories d'immobilisations, durées pendant lesquelles il est estimé que ces immobilisations procureront des avantages économiques au groupe.

● Constructions, selon les composants	10 à 75 ans
● Alambics, fûts, cuves	35 à 50 ans
● Installations techniques, matériel et outillage	3 à 15 ans
● Matériels informatiques	3 à 5 ans
● Autres immobilisations	5 à 10 ans

En M€	Terrains	Constructions	Autres	En cours	Total
<b>Valeur brute au 31 mars 2022</b>	<b>29,5</b>	<b>215,5</b>	<b>359,0</b>	<b>40,9</b>	<b>644,9</b>
Acquisitions	0,4	6,3	24,8	41,4	72,9
Cessions, mises au rebut	(0,3)	(3,2)	(8,9)	-	(12,5)
Autres mouvements	0,3	6,4	7,5	(14,5)	(0,3)
Écarts de conversion	0,1	(0,9)	(0,5)	(0,1)	(1,4)
<b>Valeur brute au 31 mars 2023</b>	<b>29,9</b>	<b>224,0</b>	<b>381,9</b>	<b>67,7</b>	<b>703,5</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2022</b>	<b>3,7</b>	<b>71,7</b>	<b>200,6</b>	<b>-</b>	<b>276,0</b>
Dotations	0,5	6,7	18,8	-	25,9
Cessions, mises au rebut	(0,3)	(1,9)	(8,3)	-	(10,5)
Écarts de conversion	(0,0)	(0,0)	(0,2)	-	(0,3)
<b>Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2023</b>	<b>3,8</b>	<b>76,5</b>	<b>210,8</b>	<b>-</b>	<b>291,1</b>
<b>Valeur nette au 31 mars 2022</b>	<b>25,8</b>	<b>143,7</b>	<b>158,4</b>	<b>40,9</b>	<b>368,9</b>
<b>Valeur nette au 31 mars 2023</b>	<b>26,1</b>	<b>147,5</b>	<b>171,1</b>	<b>67,7</b>	<b>412,5</b>

Au 31 mars 2023, aucune de ces immobilisations ne fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Ces immobilisations sont libres de tout nantissement.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2023, les acquisitions concernent essentiellement des programmes d'investissement importants sur les sites de production de Cognac, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Islay, la Barbade, Seattle et St-Jean-d'Hérans.

**NOTE 5 PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES**

La part dans les entreprises associées représente des participations dans des sociétés répondant au principe décrit dans la note 1.4.

<i>En M€</i>	Spirits Platform	Total
<b>Au 31 mars 2022</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>
Dividendes versés	(0,9)	(0,9)
Résultat de la période	0,9	0,9
Écarts de conversion	(0,1)	(0,1)
<b>AU 31 MARS 2023</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>

Le 31 juillet 2015, le groupe Rémy Cointreau a pris une participation de 37% dans le capital de Spirits Platform Pty Ltd pour un montant de 0,7 million d'euros. Spirits Platform Pty Ltd, consolidée par mise en équivalence, assure la distribution du portefeuille de marques Rémy Cointreau sur le marché australien.

Spirits Platform clôture ses comptes au 30 septembre. Son chiffre d'affaires s'élève à 56,6 millions d'euros sur l'exercice

Rémy Cointreau au 31 mars 2023 (2022 : 52,9 millions d'euros). Son total d'actif était de 24,7 millions d'euros au 31 mars 2023 (2022 : 22,9 millions d'euros).

Pour l'exercice clos au 31 mars 2023, le groupe Rémy Cointreau a réalisé un chiffre d'affaires de 12,5 millions d'euros avec Spirits Platform (2022 : 12,5 millions d'euros).



**NOTE 6 AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

En M€	2023	2022
Titres de participations non consolidées (note 6.1)	9,9	15,2
Actif de sous-location IFRS 16 (note 6.2)	0,5	1,0
Compte de liquidité hors actions Rémy Cointreau (note 6.3)	-	2,7
Autres (note 6.4)	5,9	17,1
<b>TOTAL</b>	<b>16,3</b>	<b>36,1</b>

**NOTE 6.1 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉES**

En M€	% détenu	2023	% détenu	2022
Dynasty Fine Wines Group Ltd (Chine)	27,0%	9,4	27,0%	14,7
Balchoa-Vinhos de Portugal (Portugal)	0,8%	0,5	0,8%	0,5
<b>TOTAL</b>		<b>9,9</b>		<b>15,2</b>

Ce poste comprend principalement la valorisation de la participation dans le groupe chinois Dynasty Fine Wines, acteur majeur du vin en Chine, coté à la Bourse de Hong Kong. Cette participation est comptabilisée selon la norme IFRS 9, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Compte tenu d'un cours à la clôture de 0,24 dollar de Hong Kong,

la participation est valorisée 9,4 millions d'euros au 31 mars 2023, soit une diminution de 5,3 millions d'euros (diminution de 5,9 millions d'euros hors effet de change) par rapport à l'exercice clos au 31 mars 2022 dont la contrepartie est enregistrée en capitaux propres.

**NOTE 6.2 ACTIF DE SOUS-LOCATION IFRS 16**

Cet actif de sous-location est lié à l'application de la norme IFRS 16 (note 3) et porte sur un contrat de location de bureaux aux États-Unis.

**NOTE 6.3 COMPTE DE LIQUIDITÉ**

Depuis l'exercice clos au 31 mars 2006, Rémy Cointreau avait souscrit auprès d'un intermédiaire financier un compte de liquidité. Le groupe Rémy Cointreau a mis fin à ce contrat le 6 janvier 2023 après Bourse.

**NOTE 6.4 AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

Le poste « Autres » comprend des prêts à des participations non consolidées en intégration globale et des dépôts de garantie relatifs à des baux commerciaux ou à des procédures douanières.

## NOTE 7 STOCKS

Les stocks sont comptabilisés comme tels lorsque les risques et avantages ont été transférés au groupe Rémy Cointreau. L'application de ce principe, qui fait partie du cadre conceptuel des IFRS, conduit à reconnaître des stocks physiquement et juridiquement détenus par des tiers. La contrepartie de ces stocks est généralement enregistrée en dettes fournisseurs.

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation.

La majeure partie des stocks détenus par le groupe Rémy Cointreau consiste en des eaux-de-vie (cognac, brandy, rhum, malt scotch whisky) en-cours de vieillissement. Ces stocks peuvent être détenus pendant des périodes allant de 3 à plus de 70 ans. Ils restent classés en actifs courants selon les usages de la profession.

La partie de ces stocks provenant des actifs agricoles détenus ou exploités en direct par le groupe est non significative.

Les stocks en cours de vieillissement sont comptabilisés à leur coût de revient, hors frais financiers, ces derniers étant pris en résultat financier pendant la période où ils sont encourus. Le coût de revient est constitué du prix d'achat et des frais accessoires et s'incrémente chaque année par l'imputation des frais directement engagés par le processus de vieillissement ainsi que par la constatation des phénomènes d'évaporation.

Pour évaluer leur valeur de réalisation, il est tenu compte du prix de vente des produits finis qui seraient élaborés avec ces stocks.

Les stocks de produits finis sont évalués au plus bas du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou de la valeur nette de réalisation.

### NOTE 7.1 DÉTAIL PAR TYPE

En M€	2023	2022
Matières premières	55,4	59,1
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement <sup>(1)</sup>	1 572,1	1 400,5
Marchandises et produits finis	192,9	160,8
<b>Valeur brute</b>	<b>1 820,4</b>	<b>1 620,5</b>
Provision pour dépréciation	(4,6)	(5,0)
<b>Valeur nette</b>	<b>1 815,8</b>	<b>1 615,5</b>

(1) Dont stocks Alliance Fine Champagne (mars 2023 : 359,7 M€, mars 2022 : 343,9 M€).

Au 31 mars 2023, des stocks d'eaux-de-vie font l'objet de *warrants* agricoles pour 55,0 millions d'euros (2022 : 60,0 millions d'euros).

### NOTE 7.2 ANALYSE DE LA VARIATION

En M€	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>Solde au 31 mars 2022</b>	<b>1 620,5</b>	<b>(5,0)</b>	<b>1 615,5</b>
Mouvements	202,8	0,4	203,1
Écarts de conversion	(2,8)	0,0	(2,8)
<b>Solde au 31 mars 2023</b>	<b>1 820,4</b>	<b>(4,6)</b>	<b>1 815,8</b>

**NOTE 8 CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES D'EXPLOITATION**

Les créances commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

En M€	2023	2022
Créances clients	138,8	123,8
Créances fiscales et sociales (hors impôts sur le résultat)	35,3	43,4
Charges diverses payées d'avance	15,7	14,8
Avances versées	73,3	65,6
Autres créances	5,5	5,9
<b>TOTAL</b>	<b>268,7</b>	<b>253,6</b>
dont provision pour créances douteuses	(0,4)	(0,4)

Au 31 mars 2023, la valeur des créances clients en fonction de leur échéance s'analyse comme suit :

En M€	Total	Non échues	Échues	
			Moins de 3 mois	Plus de 3 mois
<b>Valeur brute des créances</b>	<b>139,2</b>	<b>136,5</b>	<b>2,5</b>	<b>0,2</b>

Le groupe est engagé dans des programmes de *factoring* en Europe, aux États-Unis et en Asie-Pacifique (hors Chine) avec des sociétés spécialisées, filiales de banques de premier plan.

Ces programmes permettent au groupe de transférer au *factor* la totalité des risques de crédit et de portage liés aux créances de certains clients dans la limite d'un plafond de crédit.

Ces programmes respectent les conditions posées par la norme IFRS 9 permettant ainsi au groupe de déconsolider ces créances dès leur transfert au *factor*.

Les programmes de *factoring* ont permis une accélération des encaissements clients à hauteur de 81,2 millions d'euros au 31 mars 2023 (2022 : 14,7 millions d'euros).

**NOTE 9 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

Ce poste comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

En M€	2023	2022
Dépôts court terme	1,0	0,2
Banque	72,7	116,2
<b>TOTAL</b>	<b>73,7</b>	<b>116,3</b>

## NOTE 10 CAPITAUX PROPRES

### NOTE 10.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES D'ÉMISSION ET ACTIONS AUTO-DÉTENUES

	Nombre d'actions	Actions auto-détenues	Total nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Actions auto-détenues
<b>Au 31 mars 2022</b>	<b>51 152 502</b>	<b>(414 118)</b>	<b>50 738 384</b>	<b>81,8</b>	<b>857,4</b>	<b>(58,7)</b>
Plan de Rachat d'Actions	-	(1 000 000)	(1 000 000)	-	-	(164,5)
Réduction de capital	(1 000 000)	1 000 000	-	(1,6)	(162,9)	164,5
Paiement partiel du dividende en actions	223 147	-	223 147	0,4	34,4	-
Variation du compte de liquidité	-	17 417	17 417	-	-	3,0
Plan d'actionnariat salarié	12 054	-	12 054	0,0	1,8	-
Attribution du plan d'actions gratuites 2019	-	48 762	48 762	-	-	4,8
Conversion OCEANE	397 993	-	397 993	0,6	42,9	-
<b>Au 31 mars 2023</b>	<b>50 785 696</b>	<b>(347 939)</b>	<b>50 437 757</b>	<b>81,3</b>	<b>773,6</b>	<b>(50,9)</b>

#### Capital social et primes d'émission

Le capital social au 31 mars 2023 est composé de 50 785 696 actions d'une valeur nominale de 1,60 euro.

#### PLAN DE RACHAT D'ACTIONS

En application des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> résolutions de l'assemblée générale mixte du 21 juillet 2022, le conseil d'administration de Rémy Cointreau avait décidé d'autoriser le directeur général de la société à mettre en œuvre un programme de rachat de ses propres actions. Ce programme portait sur un nombre maximal de 1 million d'actions aux conditions de prix autorisées par l'assemblée générale.

Le programme de rachat était destiné à permettre la réalisation des opérations suivantes, par ordre décroissant de priorité :

- (i) réduire le capital social par annulation d'actions propres ;
- (ii) utiliser tout ou partie des actions acquises pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, d'apport, de fusion et de scission ;
- (iii) contrôle satisfaisant aux obligations découlant des programmes d'attribution gratuite d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées ;
- (iv) satisfaire aux obligations découlant de valeurs mobilières donnant accès au capital social.

Ce programme a entièrement été achevé le 19 décembre 2022.

#### Actions auto-détenues

Actions auto-détenues : les actions Rémy Cointreau détenues par le groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Ces actions sont généralement détenues dans le but de servir des plans d'attribution gratuite d'actions ou dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Au 31 mars 2023, Rémy Cointreau détient 347 939 de ses propres actions destinées à couvrir des plans d'attribution gratuite en cours ou futurs.

**NOTE 10.2 NOMBRE D' ACTIONS RETENUES DANS LE CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat par action simple est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues sur la période.

Le résultat par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues sur la période et majoré du nombre moyen pondéré d'actions

qui résulterait du dénouement des plans d'action gratuites en cours à la date de clôture ainsi que de la conversion potentielle des obligations convertibles (OCEANE). Ces calculs suivent les règles de la norme IAS 33.

Dans le cas où le résultat par action dilué est supérieur au résultat par action simple, le résultat par action dilué est ramené au niveau du résultat par action simple.

	2023	2022
<b>Nombre moyen d'actions simple :</b>		
Nombre moyen d'actions	51 340 129	51 114 281
Nombre moyen d'actions auto-détenues	(619 793)	(675 271)
<b>TOTAL PRIS EN COMPTE POUR LE RÉSULTAT PAR ACTION SIMPLE</b>	<b>50 720 336</b>	<b>50 439 010</b>
<b>Nombre moyen d'actions dilué :</b>		
Nombre moyen d'actions simple	50 720 336	50 439 010
Effet de dilution des plans d'actions gratuites	215 986	229 899
Effet de dilution sur OCEANE	664 765	1 058 191
<b>TOTAL PRIS EN COMPTE POUR LE RÉSULTAT PAR ACTION DILUÉ</b>	<b>51 601 087</b>	<b>51 727 100</b>

**NOTE 10.3 PLANS D' ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS**

Date d'attribution <sup>(1)</sup>	Plan n°	Période d'acquisition	Droits attribués à l'origine	Valeur du droit à la date d'attribution	Droits caduques	Droits attribués à l'issue de la période d'acquisition	Droits en vie au 31 mars 2023
17 janvier 2019	2019	4 ans	57 450	101,00	14 875	48 762	-
24 novembre 2020	2020	3 ans	42 479	153,00	9 368	-	33 111
14 janvier 2021	2021	4 ans	39 602	149,20	5 590	-	34 012
31 mars 2021	2021/2025	4,25 ans	72 500	159,40	16 950	-	55 550
31 mars 2021	2021/2030	9,25 ans	72 500	159,40	20 750	-	51 750
13 janvier 2022	2022	4 ans	35 310	199,20	2 420	-	32 890
12 janvier 2023	2023	4 ans	40 913	167,00	330	-	40 583
<b>TOTAL</b>			<b>360 754</b>		<b>70 283</b>	<b>48 762</b>	<b>247 896</b>

(1) La date d'attribution correspond à la date du conseil d'administration ayant décidé l'attribution de ces plans.

Tous les plans sont des plans indexés (AGAI). Les actions remises aux bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition seront conditionnées à leur présence et leur nombre dépendra de l'atteinte de critères externes et/ou internes à l'entreprise.

Plan 2019 : Ce plan est venu à échéance le 17 janvier 2023. Il restait alors 42 575 droits en vie qui ont tous été attribués ainsi que 6 187 actions supplémentaires liées au dépassement des hypothèses de performance, soit au total 48 762 titres attribués. Selon le règlement de ce plan, le nombre d'actions effectivement acquises était calculé pour 50% en fonction de la progression de la performance globale du titre Rémy Cointreau (TSR – Total Shareholder Return) mesurée au terme de la période d'acquisition par rapport à un panel de 10 sociétés du secteur du Luxe et/ou des Spiritueux et 50% en fonction du niveau d'atteinte de valeurs

cibles définies pour le résultat opérationnel courant des exercices 19/20 à 22/23. Le taux d'atteinte des critères de performance a atteint 114,5%. Ce plan a été intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2020 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies pour les exercices 2019/2020 à 2022/2023). 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si l'objectif d'émission de CO<sub>2</sub> de Rémy Cointreau calculé selon le scope 1+2 du GHG (*Green House Gas Protocol*), prenant en compte le scénario de 1,5 °C, atteint l'objectif fixé. À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2021 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies pour les exercices 2020/2021 à 2023/2024). 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si l'objectif d'émission de CO<sub>2</sub> de Rémy Cointreau calculé selon le *scope 1+2* du GHG (*Green House Gas Protocol*), prenant en compte le scénario de 1,5 °C, atteint l'objectif fixé. À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2021/2025 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2024/2025. 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance de marge brute a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2024/2025. À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2021/2030 : un tiers du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2029/2030. Un tiers du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance de marge brute a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2029/2030. Un tiers du nombre maximum d'actions sera attribué si l'objectif de pourcentage de réduction en intensité d'émission de CO<sub>2</sub> de Rémy Cointreau calculé selon le *scope 1+2+3* du GHG (*Green House Gas Protocol*) en application des scénarios « scénario WB2C » et « scénario 1,5 °C », a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2029/2030. À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2022 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies pour les exercices 2021/2022 à 2024/2025). 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si l'objectif d'émission de CO<sub>2</sub> de Rémy Cointreau calculé selon le *scope 1+2* du GHG (*Green House Gas Protocol*), prenant en compte le scénario de 1,5 °C, atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2024/2025. À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2023 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies pour les exercices 2022/2023 à 2025/2026). 50% du nombre maximum d'actions sera attribué, si l'objectif de réduction d'émission de CO<sub>2</sub>/bouteille standard de l'exercice fiscal 2025/2026 compris entre -14% et -16% CO<sub>2</sub> équivalent par rapport à l'exercice fiscal 2020/2021, est atteint. Cet objectif intègre l'ensemble du bilan carbone du groupe (*scope 1, 2 et 3*) selon le *GHG Protocol* et est mesuré par un cabinet indépendant. À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

#### Calcul de la charge de l'exercice

En application d'IFRS 2, une charge représentative de l'avantage accordé aux bénéficiaires de ces plans est enregistrée en résultat opérationnel, répartie sur la période d'acquisition des droits.

La juste valeur des droits attribués a été calculée par des actuaires indépendants.

En M€	Juste Valeur du droit (en €)	Valeur totale	Charge 2023
Plan 2019	82,58	4,0	0,9
Plan 2020	147,68	5,5	1,8
Plan 2021	143,87	5,5	1,4
Plan 2021/2025	151,63	8,4	2,0
Plan 2021/2030	138,98	7,2	0,8
Plan 2022	191,31	7,1	1,8
Plan 2023	156,35	6,3	0,3
<b>TOTAL</b>		<b>44,1</b>	<b>9,0</b>

#### NOTE 10.4 DIVIDENDES

L'assemblée générale des actionnaires du 21 juillet 2022 a approuvé le versement d'un dividende ordinaire en numéraire de 1,85 euro par action au titre de l'exercice clos au 31 mars 2022. Elle a également approuvé le versement d'un dividende exceptionnel de 1,00 euro par action avec une option de paiement en numéraire ou en actions. Cette opération s'est traduite par la création de 223 147 actions nouvelles d'une part et par le paiement en octobre 2022 d'un dividende en numéraire de 111,0 millions d'euros.

#### NOTE 10.5 PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Le montant des capitaux propres relatifs aux participations ne donnant pas le contrôle s'élève à 0,7 million d'euros (mars 2022 : 1,0 million d'euros) et correspond principalement aux minoritaires de la société Mount Gay Distilleries Ltd.

**NOTE 11 DETTE FINANCIÈRE**

Les ressources financières sont enregistrées à leur valeur nominale, nette des frais encourus lors de leur mise en place qui sont comptabilisés en résultat financier selon un calcul actuariel (méthode du taux d'intérêt effectif), sauf pour ceux liés au crédit syndiqué qui sont amortis linéairement sur la durée du contrat.

**NOTE 11.1 DETTE FINANCIÈRE NETTE**

## DETTE FINANCIÈRE NETTE

En M€	2023			2022		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Dettes financières brutes	325,1	285,3	610,4	363,9	105,7	469,6
Trésorerie et équivalents (note 9)	-	(73,7)	(73,7)	-	(116,3)	(116,3)
<b>DETTE FINANCIÈRE NETTE</b>	<b>325,1</b>	<b>211,6</b>	<b>536,6</b>	<b>363,9</b>	<b>(10,6)</b>	<b>353,3</b>

## LA VARIATION DE LA DETTE FINANCIÈRE NETTE AU COURS DE L'EXERCICE S'ANALYSE AINSI :

	2022	Variation de la trésorerie	Effet des variations de change	Variation IFRS 16	Opération sur minoritaires Telmont	Amort. frais d'émission et prime	Conversion OCEANE	Amort. composante Equity OCEANE	2023
Dettes financières à plus d'un an	363,9	(5,0)	(0,8)	12,4	(4,1)	0,6	(42,9)	0,9	325,1
Dettes financières à moins d'un an	105,7	179,7	(0,9)	0,9	-	-	-	-	285,3
<b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE</b>	<b>469,6</b>	<b>174,7</b>	<b>(1,7)</b>	<b>13,3</b>	<b>(4,1)</b>	<b>0,6</b>	<b>(42,9)</b>	<b>0,9</b>	<b>610,4</b>
Trésorerie et équivalents	(116,3)	42,4	0,2	-	-	-	-	-	(73,7)
<b>DETTE FINANCIÈRE NETTE</b>	<b>353,3</b>	<b>217,0</b>	<b>(1,5)</b>	<b>13,3</b>	<b>(4,1)</b>	<b>0,6</b>	<b>(42,9)</b>	<b>0,9</b>	<b>536,6</b>

## NOTE 11.2 DETTE FINANCIÈRE BRUTE PAR NATURE

En M€	2023			2022		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Placement privé obligataire	79,9	-	79,9	79,9	-	79,9
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)	71,7	-	71,7	113,5	-	113,5
Tirages sur crédit syndiqué	60,0	-	60,0	-	-	-
Frais de mise en place du crédit syndiqué	(0,2)	-	(0,2)	(0,3)	-	(0,3)
Emprunt bancaire	79,9	-	79,9	79,9	-	79,9
Compte courant d'associé	-	-	-	-	-	-
Autres dettes financières et découverts	-	0,1	0,1	-	-	-
Intérêts courus non échus	-	0,5	0,5	-	0,5	0,5
<b>Total Rémy Cointreau SA</b>	<b>291,4</b>	<b>0,6</b>	<b>292,0</b>	<b>273,1</b>	<b>0,5</b>	<b>273,6</b>
Emprunt obligataire	-	64,9	64,9	64,7	-	64,7
Autres dettes financières et découverts	0,1	152,2	152,3	0,1	44,4	44,5
Engagements d'achat de titres de minoritaires	4,9	-	4,9	9,0	-	9,0
Intérêts courus non échus	-	2,9	2,9	-	1,7	1,7
Dettes financières entités <i>ad hoc</i>	-	55,1	55,1	-	50,3	50,3
Dettes de loyers IFRS 16 (note 3)	28,6	9,7	38,3	17,0	8,8	25,8
<b>Total filiales</b>	<b>33,6</b>	<b>284,7</b>	<b>318,4</b>	<b>90,9</b>	<b>105,2</b>	<b>196,1</b>
<b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE</b>	<b>325,1</b>	<b>285,3</b>	<b>610,4</b>	<b>363,9</b>	<b>105,7</b>	<b>469,6</b>

Le montant total des ressources confirmées disponibles ainsi que leur taux d'utilisation est détaillé dans la note sur le risque de liquidité (note 14.6).

## NOTE 11.3 DETTE FINANCIÈRE BRUTE PAR MATURITÉ

En M€	2023	2022
Inférieure à 1 an	285,3	105,7
De 1 à 5 ans	228,9	273,0
Supérieure à 5 ans	96,2	90,9
<b>TOTAL</b>	<b>610,4</b>	<b>469,6</b>



**NOTE 11.4 DETTE FINANCIÈRE BRUTE PAR TYPE DE TAUX**

En M€	2023			2022		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Taux fixe	265,3	129,7	394,9	364,2	59,1	423,3
Taux variable	59,8	152,3	212,1	(0,3)	44,4	44,1
Intérêts courus non échus	-	3,4	3,4	-	2,2	2,2
<b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE</b>	<b>325,1</b>	<b>285,3</b>	<b>610,4</b>	<b>363,9</b>	<b>105,7</b>	<b>469,6</b>

**NOTE 11.5 DETTE FINANCIÈRE BRUTE PAR DEVISES**

En M€	2023			2022		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Euro	305,3	277,9	583,2	357,1	99,4	456,6
Dollar US	16,3	3,8	20,0	3,1	3,2	6,3
Yuan chinois	2,1	2,8	4,9	2,1	1,9	4,0
Dollar Hong Kong	0,2	0,1	0,3	0,3	0,1	0,4
Autres	1,3	0,6	2,0	1,3	1,1	2,4
<b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE</b>	<b>325,1</b>	<b>285,3</b>	<b>610,4</b>	<b>363,9</b>	<b>105,7</b>	<b>469,6</b>

**NOTE 11.6 EMPRUNTS OBLIGATAIRES****Placement privé obligataire**

Rémy Cointreau a émis le 27 février 2015, un emprunt obligataire de 80,0 millions d'euros, sous forme d'un placement privé, auprès d'un *leader* européen de l'assurance. Ces obligations, qui ont une échéance de 10 ans, portent intérêt à un taux nominal annuel de 2,945%. Au 31 mars 2023, la dette correspondante s'élève à 79,9 millions d'euros après prise en compte des frais d'émission pour 0,1 million d'euros.

Ce contrat n'est assorti d'aucune sûreté. La disponibilité des fonds est conditionnée au respect du ratio A (voir Crédit syndiqué) à un niveau inférieur à 3,5 à chaque clôture semestrielle pendant la durée du contrat.

**Emprunt obligataire convertible (OCEANE)**

Rémy Cointreau a émis le 7 septembre 2016 un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels, d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (les « OCEANE ») à échéance du 7 septembre 2026 pour un montant nominal de 275,0 millions d'euros, soit 2 484 191 OCEANE d'une valeur nominale unitaire de 110,70 euros.

Les OCEANE portent intérêt à un taux nominal annuel de 0,125%, à terme échu le 7 septembre de chaque année.

À la date d'émission, la valeur nominale unitaire des OCEANE a fait ressortir une prime d'émission de 40% par rapport au cours de référence de l'action de la société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. En application du *split accounting* requis par la norme IAS 32, l'OCEANE a été initialement enregistrée pour 250,1 millions d'euros en dettes financières et 24,9 millions d'euros en capitaux propres.

Les porteurs d'OCEANE disposent d'un droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes de Rémy Cointreau, à raison d'un ratio de conversion initial d'une action pour une OCEANE. Conformément aux termes et conditions de l'OCEANE, ce ratio a été subséquemment ajusté. Au 31 mars 2023, il était de 1,018 action pour une obligation. Ce droit à l'attribution d'actions est exerçable à partir du 7 septembre 2023, ou en cas d'atteinte de condition de conversion anticipée.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2023, 393 667 obligations en circulation ont fait l'objet d'une demande de conversion en actions Rémy Cointreau portant à 73,7% le montant total des OCEANE converties à date. Compte tenu du ratio de conversion, 397 993 actions ont ainsi été créées. L'opération s'est traduite par un impact de 42,9 millions d'euros dans les capitaux propres consolidés.

Au 31 mars 2023, le solde des OCEANE s'élève à 653 011 obligations soit une valeur nominale de 72,3 millions d'euros.

**Emprunt obligataire de 65 millions d'euros de nominal**

Financière Rémy Cointreau SA/NV a émis, le 13 août 2013, un emprunt obligataire d'un montant de 65 millions d'euros et d'une durée de 10 ans, avec la garantie de Rémy Cointreau SA. Au 31 mars 2023, cet emprunt s'élève à 64,9 millions d'euros après prise en compte de (0,1) million d'euros de prime et de frais d'émission.

Les obligations, d'une valeur nominale unitaire de 250 000 euros,

ont été émises à 97,977% de leur valeur nominale (prime d'émission de 2,023%) et portent intérêt à un taux nominal annuel de 4%. Elles seront remboursables au pair à l'échéance (13 août 2023).

Compte tenu de la prime et des frais d'émission, le produit net résultant de cette émission s'est élevé à 63,2 millions d'euros soit un taux d'intérêt effectif de 4,35%.

Cet emprunt n'est assorti d'aucune sûreté.

**NOTE 11.7 CRÉDIT SYNDIQUÉ**

Le 2 juillet 2018, Rémy Cointreau a signé avec un *pool* de groupes bancaires un crédit syndiqué de 100 millions dont l'échéance est désormais le 2 juillet 2025.

Les tirages portent intérêt à EURIBOR plus une marge allant de 35 bps à 125 bps en fonction du niveau d'endettement du groupe.

La disponibilité de ce crédit est conditionnée par le respect d'un ratio « Endettement net moyen/EBITDA » (ratio A) inférieur ou égal à 4,0 au 30 septembre et au 31 mars de chaque année jusqu'à l'échéance. Au 31 mars 2023, le ratio A s'élève à 0,84 (septembre 2022 : 0,65 ; mars 2022 : 0,79).

**NOTE 11.8 AUTRES EMPRUNTS****Contrat de prêt bilatéral**

Rémy Cointreau a signé le 4 novembre 2021 un contrat de prêt bilatéral de 80 millions d'euros. Ce prêt d'une durée de 7 ans, remboursable in fine, porte intérêt à un taux nominal annuel de 0,60%, payable annuellement à terme échu le 10 novembre de chaque année.

La disponibilité de ce crédit est conditionnée au respect du ratio A (voir Crédit syndiqué) à un niveau inférieur ou égal à 4 au 30 septembre et au 31 mars de chaque exercice jusqu'à l'échéance.

**Ligne de crédit bilatérale**

La Financière Rémy Cointreau a obtenu le 28 janvier 2022 une ligne de crédit confirmée bilatérale de 40 millions d'euros dont l'échéance est désormais le 31 mars 2024.

Les tirages portent intérêt à €STER plus une marge de 30 bps.

Ce crédit n'est assorti d'aucune sûreté.

**NOTE 11.9 ENGAGEMENTS D'ACHAT DE TITRES DE MINORITAIRES**

Dans le cadre de l'acquisition de la société Champagnes J. de Telmont puis d'une augmentation de capital réalisée en février 2023, le groupe Rémy Cointreau a octroyé aux actionnaires minoritaires une promesse d'achat sur leurs titres selon

différentes conditions non exerçables avant juillet 2026. La dette relative à ces engagements est évaluée à 4,9 millions d'euros au 31 mars 2023.

**NOTE 12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

La comptabilisation des provisions, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée dès lors que le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est hautement probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie

au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas de provisions passées au titre de restructurations, la prise en compte n'a lieu que lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses attendues que la société pense nécessaire pour éteindre l'obligation. En pratique, lorsque la date attendue du dénouement de l'obligation est supérieure à 12 mois, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul actualisé dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

**NOTE 12.1 VARIATIONS**

En M€	Restructuration	Risque douanier	Litiges	Total
<b>Au 31 mars 2022</b>	<b>1,0</b>	<b>13,6</b>	<b>6,6</b>	<b>21,1</b>
Dotations	(0,9)	-	3,6	2,7
Utilisations	-	(5,9)	(5,0)	(10,9)
Reprises sans objet	-	(7,7)	(0,1)	(7,8)
Écarts de conversion	-	-	(0,0)	(0,0)
<b>Au 31 mars 2023</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>5,0</b>	<b>5,1</b>

Le poste « Provisions pour risques et charges » comprend principalement des provisions constituées au titre de litiges sociaux et commerciaux ainsi qu'une provision pour risques douaniers internationaux portant sur des périodes antérieures.

**NOTE 12.2 ÉCHÉANCES**

Ces provisions couvrent des charges probables dont les échéances sont les suivantes :

En M€	2023	2022
Provisions à long terme (ou échéance non connue)	1,1	3,3
Provisions à court terme	4,0	17,9
<b>TOTAL</b>	<b>5,1</b>	<b>21,1</b>

5

**NOTE 13 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION**

Les dettes commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

<i>En M€</i>	<b>2023</b>	2022
Fournisseurs d'eaux-de-vie	296,6	271,7
Autres fournisseurs	312,6	300,3
Avances clients	3,3	3,5
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur le résultat)	80,1	71,0
Droits d'accises à payer	1,4	6,0
Produits divers d'avance	1,5	1,4
Autres dettes	22,0	29,4
<b>TOTAL</b>	<b>717,5</b>	<b>683,3</b>

## NOTE 14 INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHÉ

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

L'évaluation des actifs et passifs financiers est réalisée conformément à la norme IFRS 9 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Le groupe utilise couramment des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa politique de couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt. Le groupe a mis en œuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en œuvre d'une comptabilisation de couverture au sens d'IFRS 9.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les valeurs de marché sont calculées par un modèle de valorisation externe, et comparées avec celles obtenues des contreparties bancaires. Les variations de valeur des instruments dérivés sur les cours de change sont enregistrées selon les modalités précisées en note 1.6. La variation de valeur des instruments de couverture du risque de taux (principalement des achats de caps et des swaps de taux d'intérêt) est enregistrée en capitaux propres recyclables pour la variation de valeur intrinsèque des instruments qualifiés de couverture, dès lors que ces instruments optionnels sont actifs, en résultat financier pour toute variation de juste valeur résiduelle des instruments qualifiés de couverture et pour la variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

## NOTE 14.1 VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IFRS 9.

AU 31 MARS 2023

En M€	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat <sup>(1)</sup>	Juste valeur par OCI
Actifs financiers non courants	6	16,3	16,3	6,3	-	9,9
Instruments financiers dérivés	14	19,0	19,0	-	0,3	18,7
Trésorerie et équivalents	9	73,7	73,7	-	73,7	-
<b>ACTIFS</b>		<b>109,0</b>	<b>109,0</b>	<b>6,3</b>	<b>74,0</b>	<b>28,6</b>
Dettes financières à long terme	11	325,1	325,1	325,1	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	285,3	285,3	285,3	-	-
Instruments financiers dérivés	14	5,5	5,5	-	0,1	5,4
<b>PASSIFS</b>		<b>615,9</b>	<b>615,9</b>	<b>610,4</b>	<b>0,1</b>	<b>5,4</b>

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « détenus à des fins de transaction » (Trading).

AU 31 MARS 2022

En M€	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat <sup>(1)</sup>	Juste valeur par OCI
Actifs financiers non courants	6	36,1	36,1	18,2	2,7	15,2
Instruments financiers dérivés	14	3,8	3,8	-	0,2	3,6
Trésorerie et équivalents	9	116,3	116,3	-	116,3	-
<b>ACTIFS</b>		<b>156,3</b>	<b>156,3</b>	<b>18,2</b>	<b>119,3</b>	<b>18,8</b>
Dettes financières à long terme	11	363,9	363,9	363,9	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	105,7	105,7	105,7	-	-
Instruments financiers dérivés	14	13,7	13,7	-	0,6	13,1
<b>PASSIFS</b>		<b>483,4</b>	<b>483,4</b>	<b>469,6</b>	<b>0,6</b>	<b>13,1</b>

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « détenus à des fins de transaction » (Trading).

## NOTE 14.2 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Le groupe utilise des instruments financiers dans le cadre de sa gestion du risque de taux et du risque de change. La politique de gestion des risques de marché s'effectue dans le cadre de règles prudentielles approuvées par le conseil d'administration. En particulier, les ventes d'instruments optionnels sont limitées à des stratégies de tunnels ou à des reventes d'instruments achetés antérieurement faisant l'objet d'autorisation au cas par cas.

L'ensemble des opérations de couverture est passé avec des banques internationales de premier plan.

S'agissant du risque de change, le groupe s'attache à couvrir son exposition commerciale nette budgétaire sur un horizon

maximum de 36 mois glissants. Cette gestion se fait par la souscription de contrats de couverture de change de type ferme ou optionnel dans le respect du cadre fixé par le conseil d'administration.

Le groupe ne couvre pas le risque de change lié à la conversion en euros des états financiers des sociétés dont la devise n'est pas l'euro.

La politique de couverture du groupe ne permet de couvrir que le risque de change à court terme. Elle ne peut prétendre mettre le groupe à l'abri des effets économiques des tendances monétaires longues sur le chiffre d'affaires et les marges du groupe.

## NOTE 14.3 VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (TAUX D'INTÉRÊT ET TAUX DE CHANGE)

En M€	2023	2022
<b>Actif</b>		
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	-	-
Instruments dérivés sur taux de change	19,0	3,8
<b>TOTAL</b>	<b>19,0</b>	<b>3,8</b>
<b>Passif</b>		
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	-	-
Instruments dérivés sur taux de change	5,5	13,7
<b>TOTAL</b>	<b>5,5</b>	<b>13,7</b>

## NOTE 14.4 INSTRUMENTS DÉRIVÉS SUR TAUX D'INTÉRÊTS

Au 31 mars 2023, le groupe n'a pas d'instruments financiers dérivés sur taux d'intérêt en portefeuille.

**NOTE 14.5 INSTRUMENTS DÉRIVÉS SUR TAUX DE CHANGE**

Pour la couverture des flux commerciaux, le groupe utilise des instruments optionnels et à terme. Les flux commerciaux de l'exercice qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture sont couverts par des *swaps* cambistes.

Par ailleurs, Rémy Cointreau SA, qui centralise le financement du groupe, et sa filiale Financière Rémy Cointreau effectuent des prêts ou emprunts intra-groupe libellés dans la devise de la contrepartie. Le groupe adosse de manière parfaite des *swaps* de devises à ces prêts ou emprunts. Ces opérations ont une durée d'un mois à un an.

**VENTILATION DES INSTRUMENTS LIÉS À LA COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE EN PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2023**

En M€	Nominal <sup>(1)</sup>	Valeur initiale	Valeur de marché	dont FVH <sup>(2)</sup>	dont CFH <sup>(2)</sup>	dont Trading <sup>(2)</sup>
<b>Options de vente et tunnels optionnels</b>						
Vendeur USD (vs EUR)	211,7	-	5,0	-	5,0	-
Autres devises (vs EUR)	99,4	-	2,2	-	2,2	-
	<b>311,1</b>	<b>-</b>	<b>7,2</b>	<b>-</b>	<b>7,2</b>	<b>-</b>
<b>Ventes à terme</b>						
Vendeur USD (vs EUR)	276,1	-	3,6	-	3,6	-
Autres devises (vs EUR)	105,5	-	2,4	-	2,4	-
	<b>381,6</b>	<b>-</b>	<b>6,1</b>	<b>-</b>	<b>6,1</b>	<b>-</b>
<b>Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux <sup>(3)</sup></b>						
Vendeur USD (vs EUR)	(65,2)	-	0,2	-	-	0,2
Autres devises (vs EUR)	(4,0)	-	(0,1)	-	-	(0,1)
	<b>(69,2)</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>
<b>Swap de devises – achat (vente) sur activités de financement <sup>(3)</sup></b>						
Vendeur USD (vs EUR)	(1,7)	-	0,0	-	-	0,0
Autres devises (vs EUR)	(65,2)	-	0,0	-	-	0,0
	<b>(66,9)</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>556,5</b>	<b>-</b>	<b>13,5</b>	<b>-</b>	<b>13,3</b>	<b>0,2</b>

(1) Nominal en devise converti au cours de clôture.

(2) Fair Value Hedge : couverture de juste valeur ; Cash Flow Hedge : couverture des flux de trésorerie futurs ; Trading : détenu à des fins de transaction.

(3) Écart entre le cours de clôture et le cours à terme.

VENTILATION DES INSTRUMENTS LIÉS À LA COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE EN PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2022

En M€	Nominal <sup>(1)</sup>	Valeur initiale	Valeur de marché	dont CFH <sup>(2)</sup>	dont Trading <sup>(2)</sup>
<b>Options de vente et tunnels optionnels</b>					
Vendeur USD (vs EUR)	216,2	-	0,9	0,9	-
Autres devises (vs EUR)	98,1	-	0,4	0,4	-
	<b>314,3</b>	<b>-</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>-</b>
<b>Ventes à terme</b>					
Vendeur USD (vs EUR)	265,7	-	(7,5)	(7,5)	-
Autres devises (vs EUR)	141,1	-	(3,3)	(3,3)	-
	<b>406,8</b>	<b>-</b>	<b>(10,8)</b>	<b>(10,8)</b>	<b>-</b>
<b>Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux <sup>(3)</sup></b>					
Vendeur USD (vs EUR)	(89,1)	-	0,0	-	0,0
Autres devises (vs EUR)	(24,7)	-	(0,1)	-	(0,1)
	<b>(113,8)</b>	<b>-</b>	<b>(0,0)</b>	<b>-</b>	<b>(0,0)</b>
<b>Swap de devises – achat (vente) sur activités de financement <sup>(3)</sup></b>					
Vendeur USD (vs EUR)	29,2	-	(0,4)	-	(0,4)
Autres devises (vs EUR)	(80,2)	-	0,0	-	0,0
	<b>(51,0)</b>	<b>-</b>	<b>(0,3)</b>	<b>-</b>	<b>(0,3)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>556,4</b>	<b>-</b>	<b>(9,9)</b>	<b>(9,5)</b>	<b>(0,4)</b>

(1) Nominal en devise converti au cours de clôture.

(2) Fair Value Hedge : couverture de juste valeur ; Cash Flow Hedge : couverture des flux de trésorerie futurs ; Trading : détenu à des fins de transaction.

(3) Écart entre le cours de clôture et le cours à terme.

**Sensibilité au risque de change**

Compte tenu des couvertures en place, une variation de 10% à la hausse ou à la baisse de la parité EUR/USD produirait les effets suivants, l'impact en résultat net provenant essentiellement de la part inefficace des couvertures de flux futurs :

	2023		2022	
	Parité EUR/USD		Parité EUR/USD	
Valeur de référence	1,0867		1,1102	
	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %
Cours EUR/USD	1,20	0,98	1,22	1,00
Résultat net	(0,8)	2,7	(2,6)	0,2
Capitaux propres hors résultat net	29,1	(27,2)	21,4	(21,2)
Variation de valeur des instruments financiers	46,0	(42,7)	35,8	(40,9)
Valeur nominale à la clôture :				
• des instruments USD en portefeuille	364,8	445,9	357,1	436,5
• des créances USD potentiellement exposées	78,7	96,2	95,2	116,3



**NOTE 14.6 RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Conformément à IFRS 7, les passifs sont présentés pour leur valeur comptable à la clôture, hors actualisation des flux. Les tirages en cours au 31 mars 2023 sont supposés être renouvelés jusqu'à l'échéance des lignes correspondantes. Les intérêts en résultant sont calculés sur la base des conditions connues à la clôture du présent exercice.

Le risque de liquidité est induit principalement par la disponibilité des ressources financières.

La plupart des activités du groupe se caractérisent par un niveau élevé de capitaux employés, en particulier des stocks en cours de vieillissement. Rémy Cointreau veille constamment à l'équilibre de sa structure financière, privilégie les ressources à long terme et combine des ressources à taux fixes et à taux variables. Le refinancement des ressources qui viennent à échéance est systématiquement anticipé. Le groupe se finance auprès d'établissements de premier plan.

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers comptabilisés au 31 mars 2023.

En M€	Avant le 31 mars 2024	Avant le 31 mars 2025	Avant le 31 mars 2026	Avant le 31 mars 2027	Au-delà	Total
Dette financière et intérêts courus	275,7	80,0	60,0	72,3	84,9	572,9
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	717,5	-	-	-	-	717,5
<b>Passifs comptabilisés au 31 mars 2023</b>	<b>993,3</b>	<b>80,0</b>	<b>60,0</b>	<b>72,3</b>	<b>84,9</b>	<b>1 290,4</b>
Intérêts futurs sur dette financière	10,4	4,6	1,0	0,5	0,8	17,3
<b>TOTAL DÉCAISSEMENTS</b>	<b>1 003,7</b>	<b>84,6</b>	<b>61,0</b>	<b>72,8</b>	<b>85,7</b>	<b>1 307,8</b>

Les ressources confirmées et leur disponibilité sont les suivantes (voir également la note 11 pour la description des dettes financières) :

En M€	2023	2022
Ressources à taux fixes	297,3	340,9
Ressources à taux variables	140,0	140,0
<b>TOTAL</b>	<b>437,3</b>	<b>480,9</b>
Dont long terme	332,3	440,9
Dont court terme	105,0	40,0
<b>TOTAL</b>	<b>437,3</b>	<b>480,9</b>
Dont disponibilité soumise au respect du ratio A	260,0	260,0
Dont disponibilité sans condition de ratio	177,3	220,9
<b>TOTAL</b>	<b>437,3</b>	<b>480,9</b>
Dont non utilisé au 31 mars	40,0	140,0
Dont non utilisé au 31 mars en % des ressources disponibles	9%	29%

La disponibilité de certains financements est conditionnée par le respect d'un ratio dit ratio A (Endettement net moyen/EBITDA), mesuré tous les semestres, qui doit être inférieur à 3,5 dans le cadre du placement privé obligataire (note 11.6) et inférieur à 4,0 dans le cadre du crédit syndiqué et du nouveau prêt bilatéral (notes 11.7 et 11.8). Le ratio A s'établit à 0,84 au 31 mars 2023. Le groupe est confiant dans sa capacité à respecter ce ratio à court, moyen et long terme ainsi que dans sa capacité

à renouveler les financements qui viennent à échéance dans les années qui viennent.

Le groupe Rémy Cointreau dispose par ailleurs de 230 millions de lignes bilatérales non confirmées au 31 mars 2023.

La notation du groupe est revue annuellement. Au 31 mars 2023, Moody's attribue la note Baa3, perspective stable.

## NOTE 15 INFORMATION SECTORIELLE

### VENTILATION PAR SECTEURS

Conformément aux dispositions de IFRS 8, le groupe Rémy Cointreau présente certains éléments de ses états financiers consolidés détaillés par « secteur » d'activité ou géographique.

#### a) Secteur d'activité

Les secteurs à présenter sont les secteurs opérationnels pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles en interne et que le « principal décideur opérationnel » utilise pour prendre des décisions opérationnelles. Le principal décideur opérationnel de Rémy Cointreau est le comité exécutif. Ce comité examine les performances opérationnelles et affecte les ressources sur la base d'informations financières analysées au niveau des activités Rémy Martin, Liqueurs et Spiritueux et Marques partenaires. En conséquence le groupe a identifié ces activités comme étant les secteurs opérationnels à présenter. Par ailleurs, un secteur « Holding » comprend les frais centraux qui ne sont pas alloués aux différents secteurs.

Les principales marques de l'activité « Liqueurs et Spiritueux »

sont Cointreau, Metaxa, St-Rémy, Mount Gay, Bruichladdich, The Botanist, Westland, Domaine des Hautes Glaces, Belle de Brillet et Telmont.

L'activité « Marque partenaires » inclut les marques non contrôlées par le groupe, et par extension celles dont l'élaboration n'est pas pleinement assurée par le groupe. Ces marques sont distribuées à travers son réseau de distribution propre dans le cadre de contrats à durée déterminée.

Les informations données par secteur d'activité sont identiques à celles présentées au comité exécutif.

#### b) Secteur géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se fait selon la zone de destination des marchandises vendues. La ventilation des éléments de bilan se fait selon la zone géographique des entités qui portent ces éléments.

Le détail des zones géographiques présentées est : Europe/Moyen-Orient/Afrique, Amériques, Asie Pacifique. « Asie Pacifique » regroupe l'Asie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande.

## NOTE 15.1 ACTIVITÉS

### Note 15.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant

En M€	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel courant	
	2023	2022	2023	2022
Cognac	1 100,0	948,3	405,2	323,0
Liqueurs et Spiritueux	418,9	333,2	48,1	35,5
<b>S/total marques groupe</b>	<b>1 518,9</b>	<b>1 281,5</b>	<b>453,3</b>	<b>358,4</b>
Marques partenaires	29,6	31,3	0,1	(0,0)
Holding	-	-	(23,7)	(24,0)
<b>TOTAL</b>	<b>1 548,5</b>	<b>1 312,9</b>	<b>429,6</b>	<b>334,4</b>

Il n'y a pas de ventes intersectorielles.

**Note 15.1.2 Ventilation du bilan**

AU 31 MARS 2023

En M€	Cognac	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	529,2	425,3	1,0	49,0	1 004,4
Actifs circulants	1 770,6	270,4	6,2	42,6	2 089,8
Instruments financiers dérivés	0,0	0,0	0,0	19,0	19,0
Actifs destinés à être cédés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents	0,0	0,0	0,0	73,7	73,7
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 299,7</b>	<b>695,7</b>	<b>7,2</b>	<b>184,3</b>	<b>3 187,0</b>
Capitaux propres	0,0	0,0	0,0	1 755,1	1 755,1
Dettes financières et intérêts courus	0,0	0,0	0,0	610,4	610,4
Provisions pour risques et charges	18,1	5,6	0,4	0,0	24,1
Impôts différés et courants	0,0	0,0	0,0	74,3	74,3
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	597,3	98,3	4,9	17,0	717,5
Instruments financiers dérivés	0,0	0,0	0,0	5,5	5,5
Passifs destinés à être cédés					0,0
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>615,4</b>	<b>103,9</b>	<b>5,3</b>	<b>2 462,3</b>	<b>3 187,0</b>
Droit d'utilisation, marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la « rentabilité des capitaux employés » (ROCE)	262,7	252,9	0,6	0,0	516,3
<b>Base de calcul du ROCE</b>	<b>1 421,6</b>	<b>339,0</b>	<b>1,3</b>		<b>1 761,8</b>

AU 31 MARS 2022

En M€	Cognac	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	485,5	418,5	0,3	78,2	982,5
Actifs circulants	1 577,3	237,6	9,9	51,2	1 875,9
Instruments financiers dérivés	0,0	0,0	0,0	3,8	3,8
Trésorerie et équivalents	0,0	0,0	0,0	116,3	116,3
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 062,8</b>	<b>656,1</b>	<b>10,2</b>	<b>249,5</b>	<b>2 978,6</b>
Capitaux propres	0,0	0,0	0,0	1 661,8	1 661,8
Dettes financières et intérêts courus	0,0	0,0	0,0	469,6	469,6
Provisions pour risques et charges	35,8	10,9	0,8	0,0	47,5
Impôts différés et courants	0,0	0,0	0,0	102,6	102,6
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	564,7	93,0	6,3	19,3	683,3
Instruments financiers dérivés	0,0	0,0	0,0	13,7	13,7
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>600,5</b>	<b>103,9</b>	<b>7,1</b>	<b>2 267,0</b>	<b>2 978,6</b>
Droit d'utilisation, marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la « rentabilité des capitaux employés » (ROCE)	252,5	258,6	0,2	0,0	511,3
<b>Base de calcul du ROCE</b>	<b>1 209,8</b>	<b>293,5</b>	<b>2,9</b>		<b>1 506,2</b>

5

### Note 15.1.3 Rentabilité des capitaux employés (ROCE)

La mesure de rentabilité des capitaux employés est effectuée à partir des indicateurs suivants :

- résultat opérationnel courant par activité (note 15.1.1) ;
- ventilation du bilan par activité hors certains incorporels (note 15.1.2).

Les résultats opérationnels courants et les capitaux employés sont identifiés par branche d'activité sur base analytique.

Les résultats et les capitaux employés des activités réseau de distribution et holding sont répartis en fonction du prorata de chiffre d'affaires et des stocks réels.

La rentabilité des capitaux employés est un indicateur clé pour le management du groupe. Il est notamment utilisé comme l'un des principaux indicateurs de mesure de la performance pour chaque activité.

#### AU 31 MARS 2023

En M€	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Cognac	1 421,6	405,2	28,5%
Liqueurs et Spiritueux	339,0	48,1	14,2%
<b>S/Total marques groupe</b>	<b>1 760,5</b>	<b>453,3</b>	<b>25,7%</b>
Marques partenaires	1,3	0,1	6,2%
Holding	-	(23,7)	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 761,8</b>	<b>429,6</b>	<b>24,4%</b>

#### AU 31 MARS 2022

En M€	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Cognac	1 209,8	323,0	26,7%
Liqueurs et Spiritueux	293,5	35,5	12,1%
<b>S/Total marques groupe</b>	<b>1 503,3</b>	<b>358,4</b>	<b>23,8%</b>
Marques partenaires	2,9	(0,0)	-1,4%
Holding	-	(24,0)	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 506,2</b>	<b>334,4</b>	<b>22,2%</b>

### Note 15.1.4 Investissements et charge d'amortissement

En M€	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	
	2023	2022	2023	2022
Cognac	55,9	37,2	20,3	20,4
Liqueurs et Spiritueux	25,7	23,2	18,9	11,0
Marques partenaires	0,4	0,0	0,1	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>81,9</b>	<b>60,5</b>	<b>39,3</b>	<b>31,5</b>

## NOTE 15.2 ZONES GÉOGRAPHIQUES

### Chiffre d'affaires

En M€	2023	2022
Europe/Moyen-Orient/Afrique <sup>(1)</sup>	259,5	234,1
Amériques	780,0	683,3
Asie Pacifique	509,0	395,5
<b>TOTAL</b>	<b>1 548,5</b>	<b>1 312,9</b>

(1) Le chiffre d'affaires sur la France s'élève à 18 M€ au 31 mars 2023 (mars 2022 : 14,1 M€).

### Bilan

#### AU 31 MARS 2023

En M€	Europe/ Moyen-Orient/ Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	854,1	106,6	43,8	0,0	1 004,4
Actifs circulants	1 741,0	167,2	181,6	0,0	2 089,8
Instruments financiers dérivés				19,0	19,0
Trésorerie et équivalents				73,7	73,7
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 595,1</b>	<b>273,7</b>	<b>225,4</b>	<b>92,7</b>	<b>3 187,0</b>
Capitaux propres				1 755,1	1 755,1
Dettes financières et intérêts courus				610,4	610,4
Provisions pour risques et charges	23,5	0,0	0,7		24,1
Impôts différés et courants	51,8	0,4	22,1		74,3
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	467,4	69,3	180,8		717,5
Instruments financiers dérivés				5,5	5,5
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>542,6</b>	<b>69,6</b>	<b>203,7</b>	<b>2 371,0</b>	<b>3 187,0</b>

#### AU 31 MARS 2022

En M€	Europe/ Moyen-Orient/ Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	807,6	85,7	12,6	0,0	982,5
Actifs circulants	1 577,6	145,9	152,5	0,0	1 875,9
Instruments financiers dérivés	0,0	0,0	0,0	3,8	3,8
Trésorerie et équivalents	0,0	0,0	0,0	116,3	116,3
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 385,2</b>	<b>231,6</b>	<b>165,1</b>	<b>120,1</b>	<b>2 978,6</b>
Capitaux propres	0,0	0,0	0,0	1 661,8	1 661,8
Dettes financières et intérêts courus	0,0	0,0	0,0	469,6	469,6
Provisions pour risques et charges	33,4	0,0	14,1	0,0	47,5
Impôts différés et courants	69,4	0,4	32,8	0,0	102,6
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	433,3	73,7	176,3	0,0	683,3
Instruments financiers dérivés	0,0	0,0	0,0	13,7	13,7
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>536,1</b>	<b>74,1</b>	<b>223,3</b>	<b>2 145,1</b>	<b>2 978,6</b>

INVESTISSEMENTS ET CHARGE D'AMORTISSEMENT

En M€	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	
	2023	2022	2023	2022
Europe/Moyen-Orient/Afrique	64,5	49,0	24,7	24,9
Amériques	10,2	8,2	12,0	4,1
Asie Pacifique	7,3	3,3	2,6	2,5
<b>TOTAL</b>	<b>81,9</b>	<b>60,5</b>	<b>39,3</b>	<b>31,5</b>

NOTE 16 CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE

Les frais commerciaux comprennent les frais de promotion et de publicité, les commissions payées et reçues, les provisions courantes pour dépréciation des stocks et créances clients ainsi que les frais généraux des sociétés de distribution du groupe.

Les frais administratifs comprennent tous les frais généraux des holdings et des sociétés de production.

Les autres produits et charges correspondent à des revenus provenant d'activités périphériques.

En M€	2023	2022
Frais de personnel	(275,7)	(243,9)
Dépenses de publicité et de promotion	(335,2)	(268,8)
Amortissement et dépréciation des immobilisations	(40,2)	(40,0)
Autres frais	(100,3)	(85,8)
Frais réalloués aux stocks et au prix de revient	77,2	71,9
<b>TOTAL</b>	<b>(674,2)</b>	<b>(566,7)</b>
dont :		
Frais commerciaux	(521,6)	(433,2)
Frais administratifs	(152,6)	(133,5)
<b>TOTAL</b>	<b>(674,2)</b>	<b>(566,7)</b>

Les frais de personnel comprennent notamment les salaires et charges sociales, les coûts des plans de retraites, les charges liées aux plans d'attribution gratuite d'actions, les avantages en nature.

**NOTE 17 EFFECTIFS**

Les effectifs sont exprimés à la date de clôture et portent sur les sociétés consolidées par intégration globale.

	<b>2023</b>	2022
France	815	794
Europe (hors France) – Afrique	322	315
Amériques	369	340
Asie Pacifique	515	475
<b>TOTAL</b>	<b>2 021</b>	<b>1 924</b>

**NOTE 18 AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS**

Le poste « Autres produits et charges non courants » comprend les éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres éléments d'actif

immobilisé enregistrées à la suite des tests de valeur, des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession (note 1.8).

<i>En M€</i>	<b>2023</b>	2022
Perte sur couvertures de change sans objet en roubles	(4,1)	-
Provisions pour risques douaniers internationaux portant sur des périodes antérieures	7,7	(13,6)
Redressements fiscaux hors impôt sur le résultat	1,0	-
Dépréciation d'écart d'acquisition	(7,5)	(0,5)
Autres éléments	(0,1)	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>(3,1)</b>	<b>(14,1)</b>

## NOTE 19 RÉSULTAT FINANCIER

## NOTE 19.1 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET PAR NATURE DE FINANCEMENT

En M€	2023	2022
Emprunts obligataires	(2,8)	(2,8)
OCEANE	(1,2)	(2,9)
Placement privé obligataire	(2,4)	(2,4)
Autres emprunts	(0,5)	(0,2)
Crédit syndiqué et lignes non confirmées	(3,6)	(0,6)
Charge financière des entités <i>ad hoc</i>	(0,7)	(0,9)
Effet de désactualisation dette de loyer IFRS 16	(0,8)	(0,8)
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(12,0)</b>	<b>(10,5)</b>
Intérêts sur placements de trésorerie	0,3	0,1
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(11,7)</b>	<b>(10,4)</b>

Les dettes financières sont décrites en note 11.

## NOTE 19.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le montant présenté en perte et gains de change comprend principalement l'effet de l'application de la norme IFRS 9 sur le portefeuille d'instruments financiers dérivés de change, pour la partie dite « non efficace », ainsi que le résultat de change

dégagé sur les flux financiers. Les pertes et gains de change liés aux flux opérationnels sont comptabilisés en marge brute (note 1.6).

En M€	2023	2022
Perte de change	(2,5)	(0,7)
Autres charges financières des entités <i>ad hoc</i>	(1,6)	(1,5)
Autres	(1,8)	(0,6)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(5,9)</b>	<b>(2,8)</b>



**NOTE 20 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

En application de la norme IAS 12, le groupe constate des impôts différés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs dans les comptes consolidés et leurs valeurs fiscales dans les comptes des entités consolidées.

Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt légal en vigueur à la date où la différence temporaire s'inversera, qui est généralement celui de l'exercice en cours ou celui de l'exercice suivant, lorsqu'il est certain. Les effets des changements de taux sont enregistrés dans la charge d'impôt de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Pour le groupe Rémy Cointreau, la principale source d'imposition différée est la différence entre la valeur des

marques dans les comptes consolidés, provenant le plus souvent de l'imputation des écarts de première consolidation, et leur valeur fiscale qui est généralement nulle.

Conformément à IAS 12, il est également constaté un passif d'impôt de distribution sur la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres des sociétés mises en équivalence. Dans le cas d'entités intégrées globalement, le passif d'impôt de distribution n'est constaté qu'à hauteur des distributions qui sont certaines à la date de clôture.

Les économies d'impôts résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs s'il est probable que le groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces déficits pourront être imputés.

**NOTE 20.1 EFFET NET DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

En M€	2023	2022
(Charge) produit net d'impôt courant	(114,8)	(103,0)
(Charge) produit net d'impôt différé	(1,6)	7,4
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>(116,3)</b>	<b>(95,6)</b>
Taux d'impôt effectif publié	-28,4%	-31,1%
Taux d'impôt effectif hors éléments non récurrents	-28,3%	-29,3%

**NOTE 20.2 RÉGIME FISCAL**

Rémy Cointreau a opté pour le régime de fiscalité de groupe pour certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95% au moins. Ce régime permet de réduire, dans certaines

limites, les charges d'impôts des sociétés bénéficiaires grâce aux déficits des autres sociétés. L'économie en résultant est constatée au cours de l'exercice de compensation.

### NOTE 20.3 ANALYSE DE L'ORIGINE ET VENTILATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS

En M€	2023	2022
<b>Répartition par nature</b>		
Provisions pour retraite	4,1	5,7
Provisions réglementées	(25,2)	(24,6)
Autres provisions	6,8	11,3
Marques	(75,7)	(75,8)
Immobilisations	(5,7)	(4,0)
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)	(1,3)	(1,5)
Marges sur stocks	41,9	33,0
Déficits reportables	5,6	4,6
Instruments financiers	(1,8)	4,0
Autres différences temporaires	31,2	31,9
<b>Position nette – active (passive)</b>	<b>(20,1)</b>	<b>(15,5)</b>
<b>Répartition par groupe fiscal</b>		
Intégration fiscale France	(36,7)	(42,7)
Intégration fiscale États-Unis	6,0	6,2
Autres sociétés	10,6	21,0
<b>Position nette – active (passive)</b>	<b>(20,1)</b>	<b>(15,5)</b>
Actifs d'impôt différés	31,2	40,4
Passifs d'impôt différés	(51,3)	(56,0)
<b>Position nette – active (passive)</b>	<b>(20,1)</b>	<b>(15,5)</b>

### NOTE 20.4 DÉFICITS FISCAUX ET MOINS-VALUES REPORTABLES

Au 31 mars 2023 les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 63,7 millions d'euros (2022 : 55,2 millions d'euros). L'économie d'impôt potentielle découlant de l'utilisation de ces déficits est de

13,3 millions d'euros (2022 : 11,4 millions d'euros). Sur ces déficits, le groupe a reconnu un actif net de 5,6 millions d'euros qu'il projette de recouvrer d'ici mars 2026.

### NOTE 20.5 PREUVE D'IMPÔT

Au 31 mars 2023, les impôts sur le résultat représentent une charge de 116,3 millions d'euros. La différence avec l'impôt théorique correspondant au taux français (25,83% pour 2023 et 28,41% pour 2022) s'analyse comme suit :

En M€	2023	2022
Impôt théorique	(105,6)	(87,2)
Impôt réel	(116,3)	(95,6)
<b>Écart</b>	<b>(10,7)</b>	<b>(8,3)</b>
Différences permanentes entre les résultats consolidés et les résultats imposables	(6,9)	(5,2)
Utilisation de pertes fiscales ou différences temporaires antérieurement non activées	1,2	0,7
Pertes de filiales fiscalement déficitaires et non activées	(1,8)	(1,5)
Écart de taux d'imposition de filiales étrangères	(1,7)	2,8
Ajustement de la charge d'impôt sur exercices antérieurs	(1,5)	(0,2)
Effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés (France, Grèce, Royaume-Uni)	-	(4,9)
<b>TOTAL</b>	<b>(10,7)</b>	<b>(8,3)</b>

**NOTE 21 RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS**

Le résultat net hors éléments non récurrents correspond au résultat net corrigé des autres produits et charges opérationnels décrits en note 18, des effets d'impôt associés, du résultat des activités cédées ou en cours de cession et de la contribution sur distribution de dividende en numéraire.

**NOTE 21.1 RÉCONCILIATION AVEC LE RÉSULTAT NET**

Le résultat net hors éléments non récurrents – part attribuable aux propriétaires de la société mère se réconcilie comme suit avec le résultat net – part attribuable aux propriétaires de la société mère :

En M€	2023	2022
<b>Résultat net – part du Groupe</b>	<b>293,8</b>	<b>212,5</b>
Résultat enregistré en « Autres produits et charges non courants » (note 18)	3,1	14,1
Impôt sur « autres produits et charges non courants »	(0,4)	(3,4)
Effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés en France, au Royaume-Uni et en Grèce	-	4,9
<b>Résultat net hors éléments non récurrents – part du Groupe</b>	<b>296,6</b>	<b>228,1</b>

**NOTE 21.2 RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS PAR ACTION – PART ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE**

En M€	Notes	2023	2022
<b>Résultat net hors éléments non récurrents - part du Groupe</b>		<b>296,6</b>	<b>228,1</b>
Nombre d'actions			
● de base	10.2	50 720 336	50 439 010
● dilué	10.2	51 601 087	51 727 100
<b>Par action (en €)</b>			
● de base		5,85	4,52
● dilué		5,75	4,41

## NOTE 22 VARIATION DU BESOIN EN FOND DE ROULEMENT

En M€	Variation du BFR sur						Écarts de conversion	2023
	2022	éléments opérationnels	flux d'investissements	flux financiers	Variations non cash			
Stocks (note 7)	1 615,5	202,8	-	-	0,4	(2,8)	1 815,8	
Créances Clients (note 8)	123,8	16,7	-	-	-	(1,7)	138,8	
Dettes Fournisseurs (note 13)	(572,0)	(37,3)	(6,4)	(1,6)	0,3	7,8	(609,2)	
Autres créances et autres dettes d'exploitation (note 8 et 13)	18,4	9,1	-	-	(0,8)	(5,0)	21,6	
<b>S/total</b>	<b>1 185,7</b>	<b>191,2</b>	<b>(6,4)</b>	<b>(1,6)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(1,7)</b>	<b>1 367,0</b>	
Réintégration d'éléments non cash du résultat brut d'exploitation		3,5						
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>194,6</b>						

## NOTE 23 RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS

La valorisation des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative.

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays, Rémy Cointreau participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite et d'autres prestations postérieures à l'emploi, à cotisations ou à prestations définies. Les actifs des régimes de retraite préfinancés sont gérés dans des fonds distincts par des gestionnaires indépendants ou des compagnies d'assurance.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le groupe sont celles édictées par la norme IAS 19R.

En application de cette norme :

- les charges liées aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges au fur et à mesure de leur paiement ;
- les engagements de chaque régime à prestations définies sont déterminés par des actuaires, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont basés sur des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des augmentations de salaires. Ils tiennent compte de la situation économique de chaque pays. Pour les sociétés de la zone euro, le taux d'actualisation retenu est déterminé par rapport à l'indice iBoxx pour des obligations d'une maturité proche de celle du passif évalué.

Les écarts actuariels calculés lors de la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies (écarts d'expérience et effet des changements d'hypothèses) sont imputés aux capitaux propres.

**NOTE 23.1 ENGAGEMENTS AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES**

Au 31 mars 2023, les régimes à prestations définies, qui font l'objet d'une évaluation actuarielle, concernent principalement :

- les indemnités de fin de carrière et médailles du travail dues en France au titre des conventions collectives concernant un effectif de 764 personnes ;

- des régimes de retraite complémentaire à prestations définies accordés par le groupe en France, en Allemagne, en Belgique et en Suisse concernant 252 personnes dont 87 actifs et 165 retraités ou différés ;

- un régime de santé post-emploi en France concernant une population fermée de 24 retraités.

La répartition par type de régime du passif constaté dans les comptes consolidés est la suivante :

En M€	2023	2022
Indemnités de fin de carrière	7,9	9,5
Retraites complémentaires	10,2	15,9
Médailles du travail	0,6	0,7
Frais médicaux des retraités	0,3	0,3
<b>TOTAL</b>	<b>19,0</b>	<b>26,4</b>

Le passif lié à ces engagements est localisé en France pour 15,8 millions d'euros dont 7,9 millions d'euros pour les indemnités de fin de carrière, 7,0 millions d'euros pour les retraites complémentaires et 0,9 million d'euros pour les autres avantages.

En M€	2023	2022
<b>Dette actuarielle début de période</b>	<b>36,7</b>	<b>38,6</b>
Coût normal	2,2	2,6
Intérêt sur la dette actuarielle	0,4	0,2
Effet des modifications de régimes	-	-
Cotisations perçues	0,3	1,1
Prestations payées	(4,5)	(2,9)
Pertes et (gains) actuariels <sup>(1)</sup>	(6,8)	(2,8)
Écarts de conversion/Variation de périmètre	0,2	-
<b>Dette actuarielle fin de période</b>	<b>28,4</b>	<b>36,7</b>
dont non financé	14,6	16,7
dont partiellement financé	13,7	19,9
<b>Valeur des actifs de couverture début de période</b>	<b>11,1</b>	<b>10,0</b>
Rendement	0,1	0,1
Cotisations perçues	3,3	2,2
Effet des modifications de régimes	-	-
Prestations payées	(3,4)	(1,2)
(Pertes) et gains actuariels	(0,8)	0,1
Écarts de conversion	0,1	(0,0)
<b>Valeur des actifs de couverture fin de période</b>	<b>10,4</b>	<b>11,1</b>
<b>Engagements de retraite</b>	<b>18,0</b>	<b>25,6</b>
<b>PASSIF</b>	<b>19,0</b>	<b>26,4</b>
<b>ACTIF</b>	<b>1,1</b>	<b>0,8</b>

(1) Dont (1,0) relatif à l'application de l'interprétation IFRIC IC d'avril 2022.

Les actifs de couverture sont détenus par des compagnies d'assurance qui les investissent dans leur actif général. Ils sont localisés en France pour 1,9 millions d'euros.

## NOTE 23.2 COÛT DE LA PÉRIODE

En M€	2023	2022
Coût normal	(2,2)	(2,6)
Intérêt sur la dette actuarielle	(0,4)	(0,2)
Rendement attendu des placements	0,1	0,1
Effet des modifications de régime	-	-
<b>Produit (charge) de la période</b>	<b>(2,5)</b>	<b>(2,7)</b>
Prestations	1,0	1,7
Contribution employeur	3,1	1,1
<b>Produit (charge) nette de la période</b>	<b>1,7</b>	<b>0,0</b>
<b>Hypothèses actuarielles</b>		
Taux d'actualisation moyen	3,29%	1,31%
Taux moyen de revalorisation des salaires	2,00%	1,69%
Espérance de durée moyenne d'activité	10 ans	9 ans
Taux de rendement attendu des placements	3,20%	1,04%
Paiements estimés pour les 5 prochains exercices :	11,0	10,0
Sensibilité à une augmentation de 0,50% du taux d'actualisation sur la dette actuarielle brute	(1,1)	(1,2)
Sensibilité à une augmentation de 0,50% du taux d'actualisation sur le coût normal	(0,1)	(0,1)

## NOTE 24 ENGAGEMENTS HORS BILAN, ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

### NOTE 24.1 ENGAGEMENTS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

En M€	2023	2022
Engagements d'achat d'immobilisations	52,6	56,1
Engagements d'achat d'eaux-de-vie	552,6	243,7
Engagements d'achat autres spiritueux	62,7	28,9
Autres engagements d'achat	70,9	25,3

Les engagements d'achat d'immobilisations concernent des acquisitions de fûts de vieillissement à Cognac, ainsi que des projets immobiliers pour les Maisons Rémy Martin et Telmont.

Ces engagements sont valorisés sur la base des prix connus à la date de clôture. Les engagements d'achat d'eaux-de-vie sont pour l'essentiel relatifs à des contrats pluriannuels conclus avec des bouilleurs de crus.

Les autres engagements d'achat comprennent des engagements d'achat d'articles de conditionnement, des engagements de dépenses de publicité et de promotion et d'autres engagements d'achat divers.

## VENTILATION PAR ÉCHÉANCE POUR LES ENGAGEMENTS AU 31 MARS 2023

En M€	Total	2023	Au-delà
Engagements d'achat d'immobilisations	52,6	34,9	17,7
Engagements d'achat d'eaux-de-vie	552,6	158,4	394,1
Engagements d'achat autres vins et spiritueux	62,7	13,6	49,1
Autres engagements d'achat	70,9	29,9	40,9

**NOTE 24.2 ENGAGEMENTS LIÉS AU FINANCEMENT, CAUTIONS ET AUTRES GARANTIES SIMILAIRES**

En M€	2023	2022
Cautions douanières	38,9	38,7
Cautions environnementales	2,8	2,8
Warrants agricoles sur stocks AFC	55,0	60,0
Autres garanties	7,1	5,2

## VENTILATION PAR ÉCHÉANCE POUR LES ENGAGEMENTS AU 31 MARS 2023

En M€	Total	2023	Au-delà
Cautions douanières	38,9	38,3	0,6
Cautions environnementales	2,8	-	2,8
Warrants agricoles sur stocks AFC	55,0	-	55,0
Autres garanties	7,1	2,0	5,1

**NOTE 24.3 ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE CESSION**

Dans le cadre d'opérations de cession, des garanties de passif sont généralement accordées aux acheteurs pour des durées et des montants définis dans les contrats. Les passifs fiscaux, douaniers et sociaux pouvant survenir à la suite de contrôles

portant sur les périodes antérieures à la cession sont généralement couverts jusqu'à l'extinction des délais de prescription légaux.

Il n'y a pas de garanties octroyées et non prescrites au 31 mars 2023.

**NOTE 24.4 AUTRES PASSIFS ÉVENTUELS**

À la date de clôture, différentes sociétés du groupe, en France et à l'étranger, font l'objet de contrôles fiscaux portant sur des exercices antérieurs. Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre compte tenu en l'absence de notifications reçues à date.

Au 31 mars 2023, Rémy Cointreau était engagé dans diverses autres procédures contentieuses. Après examen de chaque cas

au niveau de chaque filiale concernée, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

Rémy Cointreau déclare ne pas avoir omis l'existence d'éléments hors-bilan significatifs dans la présentation de ses comptes consolidés.

## NOTE 25 PARTIES LIÉES

### NOTE 25.1 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Au 31 mars 2023, les principales entreprises associées au groupe Rémy Cointreau est la société Spirits Platform Pty Ltd.

Les transactions avec cette entreprise sont décrites en note 5.

### NOTE 25.2 RELATIONS AVEC ORPAR ET ANDROMÈDE

Andromède est actionnaire principal de Rémy Cointreau au travers d'Orpar. Les transactions entre Rémy Cointreau et ces deux sociétés sont les suivantes :

En M€	2023	2022
Prestations facturées	2,6	2,6
Compte clients autres créances	0,4	0,6

### NOTE 25.3 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES AYANT UN ACTIONNAIRE OU DES ADMINISTRATEURS COMMUNS

Andromède, actionnaire d'Orpar, est également actionnaire du groupe Oeneo, coté sur Euronext Paris, *leader* dans les activités de tonnellerie et de bouchage. À ce titre, différentes filiales du groupe Oeneo sont fournisseurs du groupe Rémy Cointreau.

En M€	2023	2022
Achats d'immobilisations	7,8	5,3
Autres achats	0,8	2,0
Compte fournisseurs	0,3	0,8

### NOTE 25.4 ORGANES DE DIRECTION

Les organes de direction comprennent les membres du conseil d'administration et du comité exécutif.

Le comité exécutif comprend le directeur général assistée de 11 membres.

Les données ci-dessous comprennent les rémunérations dues aux membres des organes de direction pendant leur période de fonction dans ces organes.

Les avantages à court terme comprennent la rémunération fixe et variable, les avantages en nature et toutes les charges sociales directement induites par ces rémunérations.

En M€	2023	2022
Avantages à court terme	9,8	9,3
Indemnités de fin de contrat	0,8	-
Avantages postérieurs à l'emploi	2,3	2,2
Charge liée aux plans d'options et assimilés	6,6	5,5
Jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration	0,6	0,6
<b>TOTAL</b>	<b>20,0</b>	<b>17,6</b>



**NOTE 26 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les honoraires d'audit dus aux commissaires aux comptes et aux membres de leur réseau au titre de l'exercice clos au 31 mars 2023 s'élèvent à 1,6 millions d'euros pour les missions de certification et 25 millions d'euros pour les autres missions.

	PricewaterhouseCoopers <sup>(1)</sup>				Mazars <sup>(2)</sup>			
	Montant		%		Montant		%	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>Services de certification des comptes</b>	<b>981</b>	<b>816</b>	<b>98%</b>	<b>93%</b>	<b>608</b>	<b>553</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
● Rémy Cointreau SA	229	203			194	177		
● Filiales intégrées globalement	752	613			414	376		
<b>Services autres que la certification des comptes <sup>(3)</sup></b>	<b>23</b>	<b>66</b>	<b>2%</b>	<b>7%</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>
● Rémy Cointreau SA	0	0			0	1		
● Filiales intégrées globalement	23	66			2	0		
<b>TOTAL</b>	<b>1 004</b>	<b>882</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>610</b>	<b>554</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(1) Dont France 517 K€ au titre de la certification des comptes.

(2) Dont France 236 K€ au titre de la certification des comptes.

(3) Les services autres que la certification des comptes concernent principalement la mission de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, sociétales et environnementales et des consultations en matière de conformité.

**NOTE 27 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Aucun événement notable n'est intervenu postérieurement à la clôture.

## NOTE 28 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Au 31 mars 2023, le périmètre de consolidation inclut 47 sociétés (47 au 31 mars 2022). 46 sociétés sont en intégration globale et 1 en mise en équivalence. Ces sociétés clôturent leurs comptes au 31 mars à l'exception de Spirits Platform Pty Lyd qui clôture au 30 septembre.

Sociétés	Activité	% d'intérêt (en capital et en droits de vote)	
		2023	2022
<b>EUROPE</b>			
<b>France</b>			
Rémy Cointreau SA <sup>(1)</sup>	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Services <sup>(1)</sup>	Holding/Finance	100,0	100,0
CLS Rémy Cointreau <sup>(1)</sup>	Production/ Distribution	100,0	100,0
Domaines Rémy Martin <sup>(1)</sup>	Exploitation agricole	100,0	100,0
E. Rémy Martin & C <sup>o</sup> <sup>(1)</sup>	Production	100,0	100,0
Cointreau <sup>(1)</sup>	Production	100,0	100,0
Alliance Fine Champagne <sup>(2)</sup>	Entité <i>ad hoc</i>	100,0	100,0
Domaine des Hautes Glaces <sup>(1)</sup>	Production	99,2	99,2
Rémy Cointreau International Marketing Service <sup>(1)</sup>	Autre	100,0	100,0
Rémy Cointreau Libra	Holding/Finance	100,0	100,0
Storeco <sup>(1)</sup>	Production	100,0	100,0
Maison J.R. Brillet	Production/ Distribution	100,0	100,0
SCE Brillet des Aireaux	Production	100,0	100,0
Champagne de Telmont	Production/ Distribution	88,0	88,0
Rémy Cointreau France Distribution	Distribution	100,0	100,0
Maison Psyché	Holding/Finance	95,0	95,0
<b>Autres pays</b>			
Rémy Cointreau Nederland Holding NV (Pays-Bas)	Holding/Finance	100,0	100,0
Cointreau Holding GmbH (Allemagne)	Holding/Finance	100,0	100,0
S. & E. & A. Metaxa ABE (Grèce)	Production	100,0	100,0
Financière Rémy Cointreau SA (Belgique)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Belgium (Belgique)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Europe & MEA SA (Suisse)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Luxembourg SA (Luxembourg)	Distribution	100,0	100,0
Bruichladdich Distillery Company Ltd (Royaume-Uni)	Production	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Ltd (Royaume-Uni)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Distribution Ltd (Royaume-Uni)	Distribution	100,0	100,0

Sociétés	Activité	% d'intérêt (en capital et en droits de vote)	
		2023	2022
<b>AMÉRIQUES</b>			
<b>États-Unis</b>			
Rémy Cointreau USA Inc	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Amérique Inc	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Travel Retail Americas Inc	Distribution	100,0	100,0
The Westland Distillery Company	Production	100,0	100,0
<b>Barbade</b>			
Mount Gay Distilleries Ltd	Production	95,2	95,2
Mount Gay Holding Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
<b>Autres pays</b>			
Cointreau Do Brazil (licores) Ltda (Brésil)	Autre	100,0	100,0
<b>ASIE/PACIFIQUE/AFRIQUE</b>			
<b>Chine/Hong Kong</b>			
Rémy Cointreau Shanghai Ltd	Distribution	100,0	100,0
E. Rémy Rentouma Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Shanghai RC Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Concord Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Pacifique Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
Caves de France	Holding/Finance	100,0	100,0
Shanghai Rémy Cointreau I&E Ltd. (SRCIEL)	Distribution	100,0	100,0
Shanghai Rémy Cointreau Trading Ltd. (SRCTL)	Distribution	100,0	100,0
<b>Autres pays</b>			
Rémy Cointreau Taïwan Pte Ltd (Taïwan)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Japan KK (Japon)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau International Pte Ltd (Singapour)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau South Africa Pty Ltd (Afrique du sud)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Malaysia (Malaisie)	Distribution	100,0	100,0
Spirits Platform Pty Ltd (Australie) <sup>(3)</sup>	Distribution	37,0	37,0

(1) Société faisant partie de l'intégration fiscale française.

(2) Entité ad hoc.

(3) Mise en équivalence.





HANDCRAFTED RUM  
FROM BARBADOS

**MOUNT GAY**<sup>®</sup>  
Barbados Rum **1703**  
EST. 1703

**THE REPUBLIC BLEND**  
LIMITED EDITION

*Barbados - 2021*

THIS EXCLUSIVE BLEND WAS BOTTLED  
IN NOVEMBER 2021 TO CELEBRATE THE BIRTH OF  
THE REPUBLIC OF BARBADOS.

BOTTLE N° *55 / 195* MASTER BLENDER: *T. Branker*

700 ml RUM DISTILLED, AGED and BLENDED BY  
MOUNT GAY DISTILLERIES LIMITED  
BARBADOS, CARIBBEAN 45% alc./vol.

EST. 1703  
**MOUNT GAY**  
DISTILLERY